



Israël se battra jusqu'au bout, dit Sharon

L'armée subit ses plus lourdes pertes en deux ans

■ JÉRUSALEM (AFP, AP et PC) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, a lancé hier un nouveau défi aux États-Unis et à la communauté internationale, en annonçant que son pays se battra jusqu'au bout contre le « terrorisme », après que 13 soldats eurent été tués à Jénine, en Cisjordanie.

La mort de ces soldats israéliens, tous des réservistes, constitue la perte la plus importante subie par Tsahal, l'armée israélienne, depuis le début de la seconde Intifada, en septembre 2000. Un kamikaze du Jihad islamique aurait été à l'origine d'une partie des pertes israéliennes.

Réduit d'environ 1 km² où vivent normalement quelque 15 000 personnes, le camp de réfugiés de Jénine, où 22 soldats israéliens et sans doute plus d'une centaine de Palestiniens ont été tués depuis vendredi, est le théâtre de l'une des plus sanglantes batailles de toute l'histoire du conflit israélo-palestinien. Après l'annonce des morts d'hier, M. Sharon a affirmé que l'offensive militai-

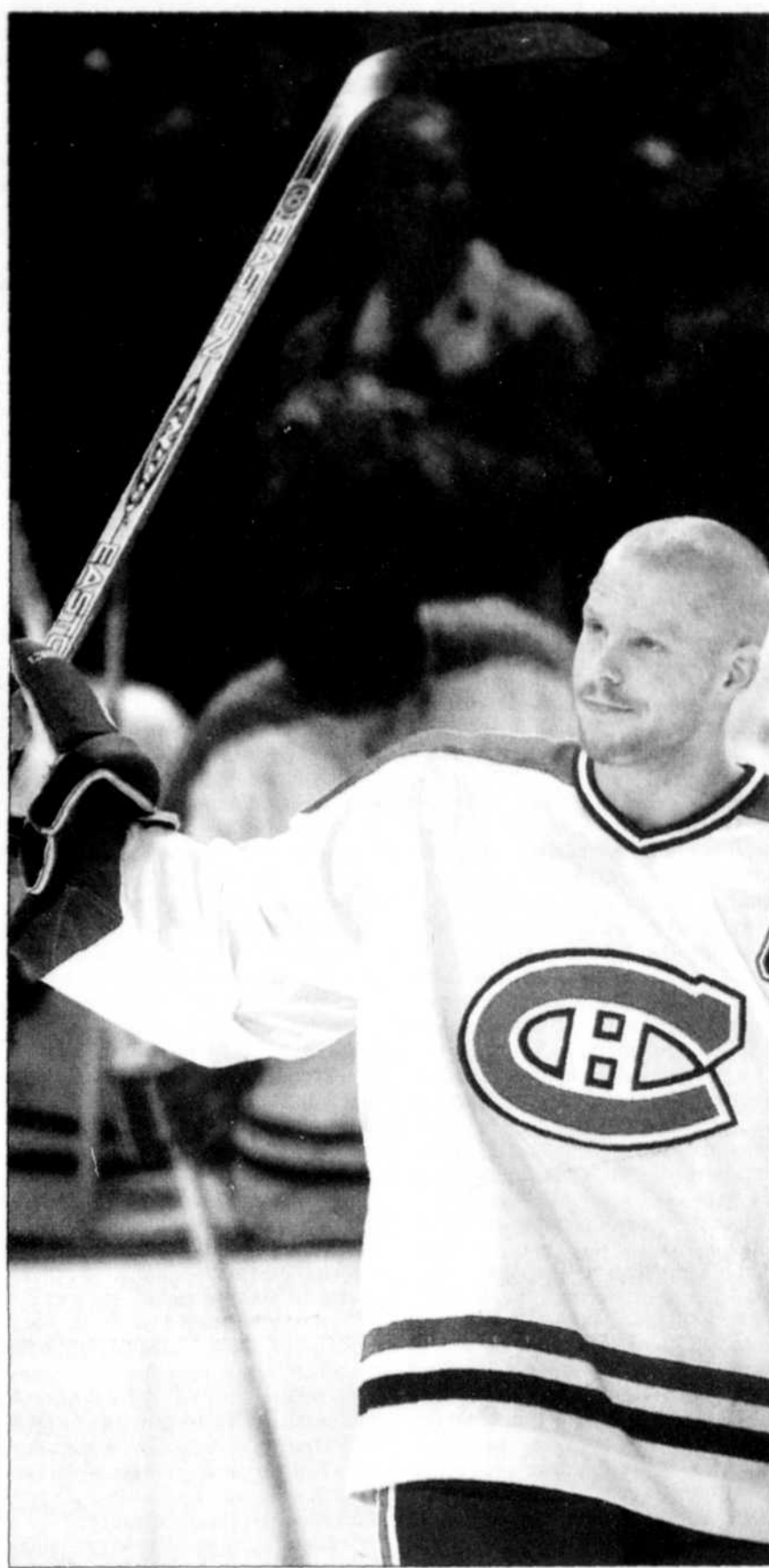
re massive en cours en Cisjordanie continuerait jusqu'au démantèlement des « infrastructures des organisations terroristes ».

Peu de temps après ce discours, intervenant pour la première fois depuis le déclenchement de l'opération Rempart, le 29 mars, des avions de combat F-16 ont bombardé un secteur de la vieille ville de Naplouse.

Naplouse, où Israël reconnaît se heurter à « des poches de résistance », est l'une des quatre grandes villes de Cisjordanie toujours occupées par l'armée

Voir ISRAËL en A 2 ►

□ Le NPJ accuse Israël Page A 6
□ La crise affaiblit Bush Page A 12



Touché, Koivu salue la foule pendant une longue ovation avant la partie d'hier.

La première étoile

Sept mois. Sept longs mois. Saku Koivu attendait ce moment depuis une éternité. Sa patience a été grandement récompensée.

Non! Il n'a pas marqué.

Mais sa présence, sa seule présence, son retour au jeu dans l'uniforme du Canadien de Montréal après avoir passé les sept derniers mois à chasser le cancer qui s'était installé dans son abdomen et qui envahissait lentement le reste de son corps a propulsé son équipe vers une victoire de 4-3 aux dépens des Sénateurs d'Ottawa. Victoire qui propulse aussi le Canadien en séries éliminatoires pour une première fois en quatre ans.

Sept mois. Sept longs mois. Les partisans de Saku Koivu attendaient ce moment depuis une éternité. Leur patience a été grandement récompensée.

Non! Saku Koivu n'a pas marqué.

Mais sa présence, sa seule présence, son retour au jeu dans l'uniforme du Canadien de Montréal leur a permis de crier haut et fort à quel point ils étaient fiers de leur capitaine. À quel point ils étaient heureux de pouvoir tenter de le faire pleurer en l'ovationnant à tout rompre au lieu de pleurer son départ pour un monde meilleur.

Koivu n'a pas pleuré hier. Du moins pas sur la patinoire. Pas sous les yeux des 21 273 amateurs qui l'ont ovationné à chaque fois qu'ils en avaient l'occasion.

La première ovation, c'est lors de l'échauffement d'avant-match qu'elle



François Gagnon

FGagnon@lesoleil.com

Voir ÉTOILE en A 2 ►

□ Enfin les séries! Page S 3

La « nouvelle baie James » pourrait coûter 18 milliards \$

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ TASIUAJQ — L'entente signée hier matin entre Québec et les Inuits lance l'idée de construire une seconde baie James, à un coût qui pourrait atteindre 18 milliards \$. Mais elle ouvre aussi une perspective nouvelle, relier les 14 villages autochtones semés le long des baies d'Ungava et d'Hudson au grand réseau d'Hydro-Québec qui dessert toute la province.

Hier matin, le premier ministre Bernard Landry s'est amené à Tasiujaq, petite localité qui compte à peine 228 habitants, blottie près de l'estuaire de la rivière aux Feuilles qui se jette dans l'Ungava, pour ratifier un accord. Il crée cinq parcs dans le Nunavik tout en permettant d'y envisager

Voir BAIE JAMES en A 2 ►

□ Un Inukshuk à Québec Page A 6



Bernard Landry au milieu de jeunes Inuits à Tasiujaq.

Halte aux parcs de grandes surfaces

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

■ La multiplication des grandes surfaces tire à sa fin. La Ville de Québec n'a plus l'intention d'ouvrir de nouveaux power center.

Installées en plein champ, et souvent dans des marécages, presque toujours le long de l'autoroute 40 à Sainte-Foy, dans Lebourgneuf et sur les hauteurs de Beauport, les grandes surfaces ont si bien réussi à séduire les automobilistes qu'elles ont créé de nouveaux problèmes : l'engorgement de la circulation le long de leurs voies d'accès... tout en faisant mourir à petit feu les artères commerciales traditionnelles.

La présidente de la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec, Odile Roy, avoue que de tels développements ne devraient plus se faire sur le territoire de la nouvelle ville. « Une meilleure planification s'impose. Nous avons 4 ou 5 power center: il ne s'en ouvrira pas

d'autres », dit M^{me} Roy, membre du comité exécutif de la Ville de Québec.

« C'est le système de concurrence fiscale entre municipalités qui permettrait ça », dit M^{me} Roy, tout en refusant de blâmer leurs anciens élus.

Que ce soit dans le secteur Duplessis, dans celui de Du Vallon et des Galeries de la Capitale, de place Lebourgneuf ou de Seigneuriale, « il faut que ce type de développement cesse. C'est la même chose pour le développement domiciliaire. Il va falloir nous limiter à ouvrir de nouveaux développements aux seuls secteurs où il existe déjà des écoles et où l'approvisionnement en eau potable est suffisant », dit M^{me} Roy.

Quant à l'implantation prochaine d'un Home Depot dans Gaudarville, la Ville n'avait pas le choix de continuer le développement de Sainte-Foy et d'accepter de modifier le zonage en conséquence, dit-elle.

« Fiscalement parlant, Gaudarville, c'est très payant, compte tenu de l'investissement de 5 millions \$ de la Ville de Sainte-Foy. Sauf que lorsque l'on regarde les problèmes de circulation, de transport en commun et qu'on est pris pour revitaliser les artères commerciales où les quincailleries ferment, on est toujours perdants. »

Dans Gaudarville, l'installation prochaine d'un Home Depot, à l'arrière des Bureau en Gros, SuperC et Walmart sur la rue Jules-Verne, obligera vraisemblablement la Ville de Québec à ouvrir une rue de dégagement vers le boulevard Hamel car la circulation

Voir SURFACES en A 2 ►



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 5	Petites annonces	S 13
Bridge	S 18	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 14	Sports	S 1
Décès	C 8	Statistiques	S 8
Divertissements	B 9	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 8, minimum -2

Généralement ensoleillé et vents du nord-ouest à 20 km/h. Demain et vendredi: ciel variable. Détails page S20.

Accumulation de neige (à 13 h hier)
Ce mois-ci: 10,2 cm L'an dernier: 1,2 cm
Cet hiver: 249 cm L'hiver dernier: 253,7 cm

QUÉBEC,
106^e ANNÉE, N° 101
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

Gamme complète de pneus

GOODYEAR

au meilleur prix

100 AIR MILES en prime

Beauport 639, rue Clémenceau 661-1212
Vanier 385, rue Lavoie 683-1010
Les Saules 375, boul. Hamel 871-6740
Québec 1220, boul. Charest O. 681-4646
Lévis 155, Président-Kennedy 833-3282

AQUATRED 3

Ses deux aquatred assurent une adhérence remarquable sur chaussée mouillée

Rabais 30%

à l'achat de quatre de nos pneus

399\$

avec taxes

***Rabais offert jusqu'au 5 mai 2002. Ne peut être combiné à une autre offre.

CLUB

GOODYEAR SELECT

AUTOPNEU

LAUCLAIR

ISRAËL

Suite de la Une

après que les troupes israéliennes se soient retirées, hier à l'aube, de Tulkarim et Kalkiliya, localités que les soldats continuent néanmoins d'encercler.

À Jénine, les combats acharnés des derniers jours se sont prolongés hier. En fin de soirée, un porte-parole de l'armée a affirmé qu'il ne restait plus que « quelques dizaines d'hommes armés » dans le camp, contre quelques centaines quand l'armée israélienne y avait pénétré quelques jours plus tôt.

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, attendu demain soir à Jérusalem, a annoncé qu'il comptait rencontrer le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, durant sa visite dans la région.

Un porte-parole israélien a confirmé que le gouvernement de M. Sharon autoriserait cette visite, bien que M. Arafat soit assiégé et isolé depuis le 29 mars par l'armée dans son Q.G. de Ramallah (Cisjordanie).

Alors que le président George W. Bush réitérait qu'il attendait des « résultats » quant au retrait « maintenant » des Israéliens de la Palestine, M. Powell a également déclaré qu'il n'y avait pas de date fixée pour mettre fin à sa mission de paix et qu'il était prêt à rester dans la région pendant « quelque temps ».

Il a aussi indiqué que les États-Unis étaient disposés à envoyer des observateurs en cas de cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens, afin d'aider à la reprise d'un dialogue politique.

Si jamais on le lui demande, le Canada serait prêt à envoyer un détachement de maintien de la paix au Moyen-Orient, a déclaré le premier ministre Jean Chrétien, hier, à Londres.

Le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, Javier Solana, a demandé que l'armée israélienne se retire immédiatement et sans étape des zones palestiniennes. Dans le sud de la Cisjordanie, l'armée a occupé hier à l'aube la localité de Doura, au sud de Hébron, où trois Palestiniens ont été tués. À Bethléem, l'armée a fait exploser ce matin plusieurs grenades près de la basilique de la Nativité, où 200 combattants palestiniens et des civils sont retranchés depuis une semaine. Le porte-parole des franciscains faisait pourtant état hier d'un plan destiné à trouver une issue à cette crise.

La présidence du Conseil israélien dissout le mini cabinet, instance suprême réunissant M. Sharon et les chefs de file travaillistes Shimon Peres et Binyamin Ben Eliezer. Les décisions importantes en matière de sécurité seront prises désormais par une instance élargie comprenant les chefs des partis de la nouvelle coalition de M. Sharon, où l'alignement est majoritaire.

ÉTOILE

Suite de la Une

a éclaté. Le Centre Molson était aux deux tiers vide. À l'extérieur, des partisans déboursaient sans sourciller 300 \$ pour une paire de billets dans les derniers bancs du balcon tellement loin de la glace qu'il y a un délai entre le son et l'image. Mais à l'intérieur, on pouvait déjà savourer un avant-goût de ce qui attendait Koivu.

Chaque coup de patin, chaque tir au but, chaque apparition du visage de Koivu sur l'écran géant était prétexte à une ovation.

Puis, lorsque Koivu a pris d'assaut la patinoire tout juste avant le match, son match, le match qui lui permet de confirmer qu'il a réussi à faire reculer le cancer qui aurait bien pu lui coûter la vie, ce fut l'explosion.

Cinq minutes d'applaudissements, de chants dont les seules paroles étaient Saku et Koivu, n'ont pas contenté les 21 273 partisans qui ont à peine baissé le ton pour permettre l'interprétation du *Ô Canada*.

Un *Ô Canada* qu'on aurait pu méprendre pour le beau *Gen du pays* de Gilles Vigneault tellement il y avait de l'émotion et de la sincérité dans l'air. Après, tout de suite après, les amateurs ont repris leur ovation de plus belle. Lorsqu'est venu le temps de déposer la mise en jeu, mise

en jeu que Koivu allait remporter devant Radek Bonk, l'arbitre Stephen Walkom a dû battre en retraite et laisser toute la place à Koivu à qui les amateurs n'avaient pas fini de souhaiter la bienvenue.

Les vertus médicinales d'une ovation sont bien difficiles à évaluer. Bon ! Pas besoin d'être un grand scientifique pour déterminer qu'elles n'ont pas les mêmes pouvoirs que les huit cocktails de chimiothérapie savamment concoctés par Blair Whitmore, l'oncologue montréalais qui a aidé Koivu à chasser l'envahisseur qui se propageait dans son corps.

BESOIN DE TEMPS

Mais les ovations réservées à Koivu avant, pendant et après le match d'hier ont sans doute permis au capitaine du Canadien de vivre des sensations grandioses. Des sensations qui l'ont certainement aidé à compenser son manque à gagner au chapitre de la forme physique, du synchronisme et qui l'aideront encore lors de ses prochains matchs, lors des séries éliminatoires.

Koivu aura besoin de temps et de ces encouragements pour redevenir le joueur de hockey qu'il a déjà été. Mais comme l'a déjà dit un grand philosophe, il n'y a pas que le hockey dans la vie. Il y a la vie elle-même. La vie que Saku Koivu a pu célébrer en effectuant un retour au jeu qu'il attendait depuis sept mois, sept longs mois, depuis une éternité.

BAIE JAMES

Suite de la Une

la possibilité d'aménager des mines et de construire des barrages hydro-électriques. Une partie des 50 millions \$ consentis à ce dernier chapitre servira à tenter le raccordement des communautés inuites avec le réseau d'Hydro, a annoncé M. Landry. En ce moment, bien que vivant au cœur du plus grand réservoir d'eau douce au monde, ses habitants s'éclairent avec de l'énergie produite par des centrales brûlant du pétrole.

Les études démarreront bientôt pour les approvisionnement avec de l'hydro-électricité. Le projet est à la mesure de l'immensité du territoire nordique. Le bouclage des 14 villages dessine un arc long de 2700 kilomètres.

Les détails techniques sont loin d'être arrêtés. Mais le point de départ de la boucle serait Radisson et celui de son arrivée, Brissay ou Lafarge-2, tous des points situés sur le complexe hydro-électrique La Grande.

Le recours à l'énergie éolienne ou aux usines marées motrices — Tasiujaq se pique d'avoir les marées les plus hautes au monde — est exclu pour l'instant. L'énergie pour les villages pourrait provenir de petites centrales sur des cours d'eau secondaires ou des grands ouvrages qui se retrouvent à compter de maintenant sur les planches à dessins des ingénieurs.

Ces aménagements d'envergure, s'ils se réalisent, marqueraient la reprise de l'aventure de la baie James. Les estimations préliminaires d'Hydro avancent qu'il serait possible de produire de 6200 à 7300 mégawatts en aménageant des installations sur six rivières — La Baleine, Nastapoka, aux Feuilles, aux Mèlèzes, George et Caniapiscou.

Ces deux derniers cours d'eau apparaissent comme les principales sources d'énergie — jusqu'à 4600 MW. Pour l'amener chez les clients, l'électricité passerait par les couloirs desservant l'actuelle baie James, en passant par Brissay. Sinon, un nouveau tracé pourrait être ouvert de l'Ungava vers Schefferville, puis, vers le Sud. Hydro-Québec évalue que l'ensemble des travaux nécessiterait des investissements de 18 milliards \$. C'est trois fois plus que les sommes avancées par

Robert Bourassa lorsqu'il a entrepris de réaliser la baie James, au début des années 1970.

Si tous les projets se concrétisaient, les Inuits toucheraient des redevances variant entre 20 et 25 millions \$ par an. Les Québécois auraient accès à des projets porteurs de 50 000 emplois.

Les études préliminaires remontent aux années 1950 et 1960, a nuancé le pdg d'Hydro, André Caillé. Vu l'ampleur des propositions sur la table, il faudra compter une quinzaine d'années avant que d'éventuelles installations ne produisent un premier kilowatt.

Hier, Bernard Landry et ses hôtes ont souligné que l'accord reprend l'esprit qui animait « la Paix des braves », ratifiée en février avec les Cris. Dans les deux cas, les ententes confèrent une plus grande autonomie locale et font en sorte que la bonne entente repose sur un solide contrat avec des nations regroupant 30 % des autochtones, a insisté le premier ministre.

Bernard Landry a confirmé l'octroi de 360 millions \$ sur 25 ans pour des projets de développement économique et communautaire. Comme prévu s'ajoutent 115 millions \$ sur 10 ans pour des infrastructures, comme l'aménagement de ports ou encore la construction d'une prison pour les autochtones.

Dans un village situé au-delà de la ligne des arbres — le plus près est à une trentaine de kilomètres de Tasiujaq —, M. Landry a vanté le « paysage extraordinaire », d'une blancheur aveuglante en hiver. Pour stimuler un tourisme haut de gamme, cinq parcs seront aménagés.

Le secteur minier bénéficiera aussi de l'entente. Le Nunavik recèle des indices intéressants pour l'or, le cuivre et même le diamant, indices qui n'attendent que l'intérêt des promoteurs pour une mise en valeur, a ajouté M. Landry.

L'entente reste à être endossée par l'ensemble de la population des 14 communautés, ce qui ne serait qu'une formalité à compléter d'ici la mi-mai. M. Landry est revenu à la charge sur l'importance d'assurer un avenir à une relève dans une société composée à 60 % de moins de 25 ans. « Il y aura de petites secousses », a expliqué au SOLEIL Emily Emualluk, de l'Association des jeunes du Nunavik. Mais il n'y aura pas de problème (à sanctionner l'accord). Nous avons besoin de tous les emplois qu'on peut nous offrir. »

PRÉCISION

Un titre publié dans notre livraison d'hier prêtait erronément à la Couronne l'intention de prouver que la méga fraude aux dépens des sœurs du Bon Pasteur avait été amorcée par le comptable Denis Schmouth. Dans les faits, la Couronne cherche plutôt à prouver que le comptable Schmouth a rendu possibles plusieurs des actions posées au détriment de la communauté religieuse et non pas qu'il en a été l'instigateur.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca ltée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randini, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats	
	
Tirage du 2002-04-09	Tirage du 2002-04-09
02 03 04 06 10	239 5590
13 15 17 19 29	
30 35 43 48 53	Tirage du 2002-04-09
54 58 60 62 66	NUMÉRO 750484
Le jeu doit rester un jeu	
Les modèles circulant dans les lieux publics peuvent être utilisés à des fins de publicité	
TVA, LE RÉSEAU DES TIPIQUES DE LOTO-QUÉBEC	

Claude Gagnon
au « Droit »

Monsieur Claude Gagnon, qui occupait depuis un an le poste de vice-président exécutif au SOLEIL, est nommé président et éditeur du quotidien *Le Droit* d'Ottawa. Il entrera en fonction le 6 mai.

« Claude Gagnon possède une vaste expérience de la production de quotidiens et représente le candidat idéal pour assumer la direction du *Droit* », a fait valoir le président de Gesca Ltée, monsieur Guy Crevier.

Avant son passage au SOLEIL, M. Gagnon fut président du *Progrès du Saguenay* et éditeur du *Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean* et du *Progrès-Dimanche*.

Outre le poste de vice-président exécutif au SOLEIL, M. Gagnon était aussi président des imprimeries commerciales de Gesca. La plupart de ces sites d'impression ont été récemment cédés au Groupe Transcontinental, Gesca voulant concentrer toutes ses énergies sur la production de contenus diversifiés et de qualité pour l'ensemble de ses quotidiens.

SURFACES

Suite de la Une

est tout simplement devenue bordélique sur le boulevard Duplessis aux heures de fréquentation des cinémas et des magasins.

Après les Rona L'Entrepôt et Réno-Dépôt plus familiers, voici que Home Depot fera son arrivée dans la capitale au printemps, le 11^e au Québec pour la chaîne américaine, (il y en a déjà 8 dans la région immédiate de Montréal). Au moment où il ouvrira ses portes à la fin de l'été, il en existera plus de 1400 dans le monde, dont 80 au Canada seulement. Ses ventes se chiffraient à 53,6 milliards \$ l'année dernière.

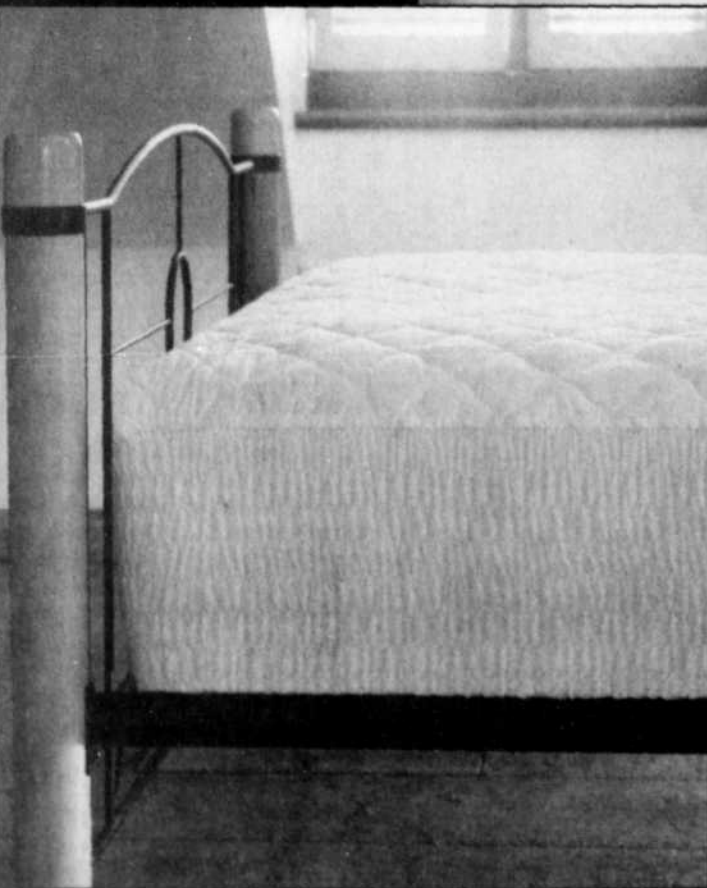
Le magasin de Québec sera semblable aux autres avec un investissement de 15 à 20 millions \$ pour une superficie de 115 000 pieds carrés. Il embauchera de 150 à 200 employés à temps plein et à temps partiel.

Le conseiller indépendant du district Champigny, Henry Jenkins, se dit conscient du problème de circulation additionnelle que cette arrivée, heureuse en soi, ne manquera pas de provoquer. « Je crois qu'il faudrait ouvrir la rue Claude-Jutras, entre Wal-Mart et Famous Players, pour désengorger Jules-Verne et faire sortir le surplus d'automobiles vers le boulevard Hamel. La rue aurait ainsi l'avantage de permettre la circulation d'autobus de la STCUQ, ce qui permettrait de mieux desservir les cinémas en passant par l'arrière. » StarCité aurait déjà prévu le coup en aménageant la même façade vers l'arrière.

Si on voulait jouer à qui blâmer pour le développement anarchique le long des autoroutes, l'ancienne Ville de Québec écoperait sans doute plus que sa part. En autorisant Wal-Mart à s'installer sur le boulevard Lebourgneuf, le long du boulevard De la Capitale où les voies de service étaient fortement encombrées, Québec n'avait visiblement pas appris de ses erreurs !

La Lingère

SIMONS HABILLE VOS Nuits ET VOUS OFFRE LE CONFORT SANS COMPROMIS



24.95 Jumeau
LE PROTÈGE-MATELAS SURPIQUÉ «SONATINE»
Un matelas toujours frais et propre avec ce couvre-matelas moelleux en polyester de DuPont recouvert de pur coton. Pourtour haute tenue en fibre Expand-a-Grip® qui s'ajuste parfaitement aux matelas ayant jusqu'à 16 pouces d'épaisseur. Double 34.95, grand 39.95, très grand 49.95



9.99 Trois formats
L'OREILLER POLYESTER «HARMONIE»
Un rapport qualité-prix des plus avantageux pour un oreiller en bourre polyester lisse au pouvoir gonflant accru, lavable, anallergique et inodore. Enveloppe en percale blanc pur, ultradurable. Tous les formats au même prix : standard 20 onces, grand 23 onces, très grand 28 onces.



39.95 Jumeau 26 onces
LA COUETTE POLYESTER «SONATINE»
Légereté et chaleur contrôlées par la bourre Dacron® Duralife de DuPont à centre vide qui emmagasine l'air pour un confort total. Recouvrement percale pur coton blanc à surpiqures en carreaux assurant la stabilité de la bourre. Double 33 onces 49.95, grand 35 onces 59.95, très grand 42 onces 69.95

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL CENTRE-VILLE PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Contestation en vue

Des étudiants s'objecteront à la modification des règles d'élection en cours de route

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

■ Rien n'est gagné d'avance pour Pierre Moreau, le seul candidat actuellement en lice dans la course au rectorat de l'Université Laval. Des étudiants contesteront le droit du président du c.a., Richard Drouin, de modifier les règles d'élection en cours de route.

Que d'agitation derrière les portes fermées des pavillons du campus! Depuis l'élection sans vainqueur de la semaine dernière, tout le monde, des étudiants aux doyens, cherche une solution à l'impasse qui privera l'Université Laval de recteur à compter du 3 mai. Richard Drouin, le président du conseil d'administration, juge qu'il faut modifier les statuts de l'Université Laval pour permettre l'élection d'un recteur au plus vite, entre le 9 et le 31 mai. Il tentera d'en convaincre les membres du c.a. demain soir.

Il aura de l'opposition. Les étudiants de l'AEILIES (Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures), qui ont un représentant au c.a., feront une contre-proposition visant à empêcher la tenue d'un scrutin à si brève échéance. Wenceslas Mamboundou, président de l'AEILIES, a affirmé en conférence de presse, hier, que son organisation tenait au respect des règles. «On ne change pas les règles en cours d'élection», a-t-il fait valoir.

Selon l'AEILIES, les procédures d'élection doivent être reprises depuis le début, ainsi que le prévoient les statuts de l'Université Laval quand un candidat au poste de recteur n'arrive pas à obtenir la majorité absolue des votes. Dans ce cas, la nouvelle élection du recteur pourrait être retardée jusqu'en janvier 2003. Sacrifier quelques mois par une réflexion ou sacrifier cinq ans avec un recteur qui ne fait pas l'unanimité? Pour l'AEILIES, le choix s'impose de lui-même.

Si Richard Drouin parvenait à convaincre le c.a. de modifier les statuts



Le président de l'AEILIES, Wenceslas Mamboundou, entouré de ses vice-présidents, dont Marie Walsh.

de l'Université et, par conséquent, d'autoriser un quatrième tour de scrutin, le mot d'ordre de l'AEILIES à ses huit représentants au collège électoral restera le même: abstenez-vous de voter. Voilà donc huit voix que n'aura pas Pierre Moreau, seul candidat en lice depuis que l'actuel recteur, François Tavenas, a annoncé, lundi, son intention de se retirer de la course.

L'AEILIES n'a jamais caché que ses huit représentants avaient annulé leurs votes, le 3 avril. Ils l'ont fait en toute conscience de la portée de leurs gestes: la possibilité de paralyser le processus électoral. Mais leur intention n'était pas de bousiller l'élection. «Déposer un bulletin blanc est un geste politique, responsable, précise M. Mamboundou. C'est aux candidats de le comprendre.» Ni Pierre Moreau, ni

François Tavenas n'ont pris d'engagements répondant aux revendications de son organisation. «On ne peut voter pour un recteur par dépit», analyse Mamboundou.

Advenant un quatrième tour de scrutin, le mois prochain, la question que devrait se poser Pierre Moreau est celle-ci: pour qui voteront les 52 partisans de François Tavenas? S'ils annulaient tous leurs votes, l'impasse pourrait persister. Dans les coulisses de l'Université Laval, bien des gens réfléchissent. La démarche de Richard Drouin pour accélérer un processus qui laisserait Pierre Moreau seul en piste, ne fait pas l'affaire de tout le monde.

Dans un communiqué émis lundi, la CADEUL (Confédération des associa-

tions d'étudiants de l'Université Laval) a insisté sur «le manque de reconnaissance» envers le travail abattu par Tavenas au cours de son mandat. Sa présidente, Mélanie Rodrigue, croit que le c.a. pourra résoudre cette «situation incertaine» au cours de sa réunion de demain.

Plus tôt en journée, Pierre Moreau a rencontré les médias pour commenter les décisions le concernant prises par le président d'élection André C. Côté. Moreau accepte le verdict de Côté quant au calcul des votes annulés dans le total des voix exprimées. «André C. Côté n'a pas le pouvoir de revenir sur sa décision», résume Moreau, qui trouve dommage de voir l'Université Laval sur la sellette en raison de l'actuel imbroglio. Lui-même a essayé de dénouer l'impasse en proposant une solution au directeur d'élection. «Ça n'a pas marché», dit-il. Il attendra donc les résultats des discussions du c.a.



Pierre Moreau

AGRESSIVITÉ AU VOLANT

Un phénomène fabriqué par les médias

Un chercheur de l'Université Laval parle de «paranoïa collective»

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

Cette affirmation va en faire sursauter plus d'un. L'agressivité au volant n'est pas aussi importante qu'on peut le laisser croire. Il s'agit d'un phénomène monté en épingle par les médias alors que les cas de rage au volant demeurent marginaux.

C'est la conclusion à laquelle arrive le directeur du Groupe de recherche en sécurité routière au département d'information et communication à l'Université Laval, après avoir étudié le phénomène et mené un vaste sondage auprès de 3000 conducteurs québécois.

«L'importance accordée à l'agressivité routière est un pseudo-phénomène. Cela fait partie d'une paranoïa collective alimentée par les médias. Il y a toujours eu des cas d'agressivité et de rage au volant. Maintenant, on en parle davantage», a expliqué, hier, Guy Paquette, au 37^e congrès de l'Association québécoise du transport et des routes.

M. Paquette a soutenu que la couverture médiatique et les sondages «bon marché» expliquent en partie la crois-

sance du phénomène. «Le rôle des médias dans la perception du phénomène est indéniable. On peut avancer qu'ils ont contribué à la création d'insécurité, de «chacun pour soi», où la prudence commande la suspicion à l'égard d'autrui», a-t-il affirmé.

Pour illustrer encore plus ses conclusions, le professeur a donné l'exemple du principe Hygrade. «Plus on en parle dans les médias, plus on semble en voir autour de soi et, plus les sondages en font état, plus la perception de la réalité s'en trouve modifiée», a-t-il avancé.

«L'altération du jugement combinée à notre plus faible tolérance à la frustration constitue un puissant détonateur de violence sociale. Le problème déborde largement le champ de la sécurité routière, et le désamorcer suppose tout d'abord qu'on en parle autrement», a-t-il ajouté.

Les résultats du sondage montrent que 62% des sondés ont accordé de l'importance à l'agressivité au volant parce qu'ils en avaient entendu parler

à la télévision, 44% à la radio, 54% à la suite de ce qu'ils avaient lu dans les journaux. Seulement 30% des sondés ont été amenés à croire que la question de l'agressivité au volant était importante à la suite de ce qu'ils avaient vu ou vécu sur la route et 25% après en avoir discuté avec l'entourage.

La quasi-totalité (98,3%) des gens interviewés ont entendu parler de l'agressivité routière dans les médias, 93,9% ont affirmé avoir été témoins d'un comportement agressif, 91,2% ont dit avoir été victimes et 5,5% en ont été les auteurs.

Autre constat, le sentiment d'insécurité au volant est de plus en plus important. Près de la moitié (45,7%) des personnes qui ont répondu au sondage considèrent que conduire, pour elles, est quelque chose d'insécurisant, particulièrement pour les femmes, les personnes âgées et les gens peu scolarisés.

Sur une échelle de quatre points, les cinq gestes jugés les plus agressifs sont l'accrochage volontaire d'une voiture ou la menace de le faire (3,65), des gestes

obscènes ou exaspérés (3,32), suivre de très près une voiture (3,31), couper un automobiliste sans raison apparente (3,22) et dépasser par la droite sur l'accotement ou une voie réservée (3,14). Accélérer sur un feu jaune qui va tourner au rouge (1,51) vient au 17^e rang.

D'autre part, la présence plus nombreuse de conducteurs masculins, plus jeunes, plus scolarisés, avec une fréquence de conduite plus élevée, qui roulent beaucoup, dans un trafic plus dense et dans un milieu urbain également plus dense sont des facteurs dits d'agressivité au volant. Seulement 0,8% des femmes ont répondu avoir un comportement assez agressif et très agressif contre 2,3% des hommes.

Le sondage a été réalisé, par la poste, en mai 2001, auprès d'un échantillon de 5000 personnes âgées de 20 à 74 ans, détenant un permis de conduire depuis au moins trois ans, selon une répartition proportionnelle en fonction de l'âge et de la région. L'échantillon pour la région de Rimouski était toutefois plus élevé. Plus de 60% des gens à qui un sondage a été envoyé ont répondu au document qui comprenait 91 items.

«Plus on en parle, plus on semble en voir»



Recyclage fourrure & Gastronomie

Participez à

La Grande Tournée Gastronomique

GAGNEZ 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES (valeur de 800\$)

UN RENDEZ-VOUS
AVEC HUIT DES MEILLEURES
TABLES DE LA RÉGION
DE QUÉBEC.Le Bistango
Le Café de la Paix
Le Continental
L'ÉchaudéLa Fenouillère
Le Louis-Hébert
Le Saint-Amour
La Tanière

La Grande Tournée Gastronomique

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. But.: _____ Rés.: _____

laliberté

depuis 1867

595, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 525-4841

Déposez ce coupon chez Laliberté
Réglement: reportable du magasin

L'universalité du système de santé menacée par la carte à puce, selon la CSQ

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) craint que la carte santé à microprocesseur proposée par le gouvernement ne mette en danger les valeurs d'universalité et d'intégralité du système de santé québécois.

Dans un mémoire défendu hier par la vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot, devant la Commission parlementaire chargée d'étudier un avant-projet de loi sur la carte santé, la centrale syndicale exige que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) retire son projet et refasse ses devoirs.

« On veut nous vendre une puce en blanc susceptible de pouvoir recevoir de multiples applications qui ne sont pas déclarées actuellement », souligne-t-on.

La CSQ parle de rapports publics « minces », d'un manque d'informations flagrant et d'une évaluation sociale du projet peu convaincante. « L'instauration d'une carte à puce reliée à un mégafichier central n'est pas nécessaire, a rappelé M^{me} Chabot, ses finalités et ses bénéfices n'ont pas été démontrés. »

Selon la centrale, le modèle proposé ne repose « sur aucun rationnel théorique ni éthique et il ne s'appuie sur aucune collecte de besoins chez les ac-

teurs du réseau » et par conséquent, il doit être complètement repensé. « Le processus doit être repris dans son entier, poursuit le mémoire, et reposer sur la transparence et la participation des acteurs à la conception, à l'élaboration, à l'implantation et au suivi continu d'un modèle reçu comme étant en harmonie avec la diversité des besoins exprimés. »

De son côté, le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Pierre Marois, a retenu, dans son intervention devant la commission parlementaire, que l'avant-projet de loi ne permettait pas de se prononcer sur la conformité du projet de carte santé avec les droits fondamentaux des citoyens.

M. Marois estime qu'il est nécessaire de poursuivre des expériences ciblées avant de généraliser l'utilisation de la carte de santé à microprocesseur partout au Québec.

Les porte-parole de l'Association médicale du Québec ont aussi lancé un appel à la prudence. Ils considèrent que l'avant-projet de loi a le mérite de faire avancer le débat et les réflexions « sur la gestion du consentement, la création d'un résumé de santé et la gestion des renseignements cliniques ». Mais ils n'en demandent pas moins qu'on poursuive les analyses. « L'introduction d'une carte santé doit s'implanter de façon graduelle et faire l'objet d'une surveillance constante. »



Le procureur Frédéric Saint-Jean a crié victoire en compagnie d'Yvan Thérberge, à gauche, et de son père André.

ASSURANCE-EMPLOI DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Un cultivateur autorisé par la cour à engager ses fils

MARC LESTAGE
MLeitage@lesoleil.com

■ Un producteur de lait de Sully, dans le Témiscouata, André Thérberge, vient d'obtenir gain de cause en cour d'appel fédérale, contre l'assurance-emploi et Revenu Canada qui contestaient sa décision d'engager ses deux fils comme « travailleurs saisonniers » seulement 12 semaines par année.

C'est le ministre du Revenu qui avait interdit la procédure permettant à Yvan et Carol Thérberge de travailler 12 semaines par année à 600 \$ par semaine et de toucher le maximum de chômage durant le reste de l'année, entre 1991 et 1995.

Le ministère du Revenu réclamait près de 70 000 \$ aux trois membres de la famille Thérberge qui exploitent une ferme laitière, ainsi qu'une érablière. Selon le procureur de la famille, M^{re} Frédéric Saint-Jean de Sainte-Foy, c'est la première fois que la Cour d'appel fédérale reconnaît ainsi « la spécificité » (en matière d'assurance-emploi) des emplois des travailleurs saisonniers et des emplois

dans les entreprises familiales.

On doit toutefois s'attendre à ce que la décision majoritaire rendue par les juges Décarie et Desjardins soit soumise à l'attention de la Cour suprême, dans un délai de 60 jours, tel que prescrit. Le troisième juge impliqué, M^{re} Noël a refusé de changer la décision de la cour de première instance puisque selon lui « M. Thérberge et ses deux fils n'auraient pas conclu entre eux un contrat de travail à peu près semblable s'ils n'avaient pas eu un lien de dépendance ».

Il est ressorti de la preuve établie dans cette affaire que les fils Thérberge travaillaient entre 40 et 80 heures par semaine pour un salaire fixe de 600 \$ par

semaine durant les 12 semaines leur permettant de devenir admissibles aux prestations de l'assurance-emploi. Tous les jours selon la même preuve les deux enfants du producteur travaillaient ensuite « bénévolement » sur la ferme durant toutes les autres semaines de l'année pour des périodes variant entre 10 ou 15 heures. On a expliqué que les enfants se chargeaient ainsi de tenir la comptabilité et de faire la traite des vaches, en plus de donner un coup de main au temps des sucres.

Le propriétaire de la ferme a expliqué hier que cette façon de faire était nécessaire pour assurer la survie de la ferme qu'il espère un jour transférer à ses fils. Selon le témoignage de M. Thérberge, plusieurs fermiers de cette région qui ne sont plus autorisés à engager leurs enfants durant la haute saison de crainte de les priver des avantages de l'assurance-emploi, voient ces jeunes partir pour la ville. En ce qui concerne les fermiers qui doivent compter sur la main-d'œuvre saisonnière des étrangers, ils n'ont eu d'autres choix que d'abandonner la production, dans plusieurs cas.

Retour des beaux jours, attention aux yeux !

Contrairement à la peau qui rougit, les yeux ne donnent pas l'alerte

PARIS (AP) — On le sait maintenant avec certitude : l'exposition prolongée au soleil est aussi dangereuse pour les yeux que pour la peau. Mais au contraire de la peau qui donne des signes d'alerte, les yeux, eux, ne souffrent pas immédiatement. C'est pourquoi il est important de les protéger.

Les jours de grand soleil, l'éblouissement nous oblige heureusement à porter des lunettes teintées. Mais les rayons ultraviolets, responsables des altérations ophtalmologiques à long terme, sont invisibles et seul un verre parfaitement filtrant, quelle que soit sa teinte, pourra les arrêter, rappelle l'Association nationale (française) pour l'amélioration de la vue.

La protection est particulièrement recommandée chez l'enfant, dont les yeux laissent passer la plupart des rayons en raison de la transparence de leur cristallin. Il faut éviter d'équiper les petits avec des lunettes gadgets, souvent proposées avec les jeux de plage. Les conséquences en seraient encore plus dommageables car la pupille, sous l'effet du verre teinté, se dilate et laisse alors passer tous les rayons nocifs en plus grande quantité. Mieux vaut utiliser une casquette.

Les catégories de protection sont clairement indiquées sur chaque monture. Les lunettes les plus foncées ne sont pas forcément les plus efficaces. On conseille en règle générale le brun pour les myopes et le gris pour les hypermétropes. Le vert et le gris altèrent légèrement les couleurs, tandis que le brun et le jaune les rendent de façon moins fidèles mais augmentent les contrastes.



Il faut prendre soin des yeux des petits.

Ce qui compte, c'est le pouvoir filtrant : les verres doivent arrêter à la fois les rayons ultraviolets et les infrarouges. C'est impératif en bateau et en haute montagne.

L'eau de mer ne nuit pas aux yeux, même si elle les pique. Si vos yeux sont sensibles, vous pouvez vous acheter de petites lunettes de plongée. Celles-ci sont nécessaires si vous craignez que l'eau soit polluée. Enfin, en eau douce ou en eau de mer, pensez à retirer vos lentilles de contact : vous risquez simplement de les perdre.

Les Oblats demandent la protection de la Loi sur la faillite

La communauté fait face à des milliers de poursuites pour agressions

WINNIPEG (PC) — Une communauté religieuse catholique du Manitoba a demandé la protection de la Loi sur les faillites, après avoir fait l'objet de milliers de poursuites pour de présumées agressions dans les pensionnats qu'elle dirigeait.

Les religieux proposent de mettre un fonds de 200 000 \$ à la disposition des « vraies victimes », mais le père Bernard Pinet, des Oblats de Marie-Immaculée du Manitoba, ne croit pas que les quelque 2500 réclamations inscrites jusqu'à maintenant soient toutes justifiées. « Si c'était vrai, nous serions des gens dangereux », a déclaré le père Pinet, qui est supérieur provincial adjoint de la communauté. La proposition doit être ap-

prouvée par les tribunaux et une majorité de plaignants.

Le père James Fiori, supérieur au Manitoba, a indiqué dans une brève déclaration que la communauté regrettait de devoir prendre cette décision, mais qu'elle n'avait pas le choix. Au cours des deux dernières années, la communauté a payé 750 000 \$ en frais judiciaires, et prévoit que ces coûts continueront d'atteindre environ 600 000 \$ par année dans un avenir prévisible. La communauté possède des actifs d'environ 7,2 millions \$. Si ses actifs au Manitoba étaient partagés également entre les demandeurs, chacun pourrait s'attendre à recevoir moins de 3000 \$, avant déduction des frais judiciaires.

Prêtre jugé pour viol et pour agression d'une photographe

■ SAN FRANCISCO — Un prêtre catholique américain en cours de jugement, accusé d'avoir violé une adolescente de 14 ans, a été arrêté hier après avoir agressé une photographe de presse. Donald Kimball, 58 ans, qui n'exerce plus son ministère, a été inculpé pour agression au moyen d'une arme pouvant causer la mort. Il est accusé d'avoir frappé la photographe Penni Gladstone, du *San Francisco Chronicle*, alors qu'elle voulait le prendre en photo devant le tribunal de Santa Rosa, près de San Francisco (Californie). Il comparaitra aujourd'hui, a précisé le bureau du procureur. La photographe a été coupée à la joue. Le prêtre est accusé du viol d'une adolescente dans une chapelle de Santa Rosa en 1977. (AFP)



new balance **B**



Modèle M 805
Chaussure de course tout terrain.
Homme seulement.

La Vie Sportive

Une seule adresse :
600, rue Bouvier, coin des Gradins, Québec

50\$ COUPON-RABAIS 50\$
SUR REMPLACEMENT DE

PARÉ-BRISE

Aucune franchise à payer sur réparation de pare-brise.

LA RÉCLAMATION D'ASSURANCE, ON S'EN OCCUPE POUR VOUS! APPELEZ-NOUS!

⊕ **LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR GRATUIT** (valeur de 20\$)
⊕ **20\$ D'ESSENCE GRATUITE**
Véhicule de courtoisie sur demande

Ouvert le soir et le samedi en prenant rendez-vous. Appelez-nous!

A 10 MINUTES DES PONTS

NEW LOOK
AUTO-PARÉ-BRISE

27 ans d'expérience, ça compte.
VITRES & ACCESSOIRES D'AUTO - LAVE-AUTO

New Look Auto Carrefour inc
4585, boulevard de la Rive-Sud
(dans les locaux de Saturn Rive-Sud)

835-0404

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

FENÊTRES - PVC
PORTES ET FENÊTRES
INSTALLÉES
VENTE
5^e anniversaire

Possibilité de financement
1 AN
sans aucun intérêt, ni paiement.

Aussi
REMPLACEMENT DE THERMOS
Pour une installation de qualité
QUÉBEC MULTI RÉNOVE INC.

Vente et installation Centre d'affaires Hamel
3095, Hamel O., bur.: 102
871-0798
• PORTES

PROCÈS DE MAURICE BOUCHER

Stéphane Gagné secoué en contre-interrogatoire

Il admet avoir réclamé la moitié des 100 000 \$ promis à la personne qui mettrait les policiers sur la piste du meurtrier de Diane Lavigne

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — La fin du contre-interrogatoire du délateur Stéphane Gagné a donné lieu à un moment particulièrement fort, hier, quand il a dû reconnaître avoir réclamé la moitié des 100 000 \$ promis à la personne qui mettrait les policiers sur la piste du meurtrier de Diane Lavigne, qu'il avait abattue alors qu'elle sortait de son travail à Bordeaux, le 26 juin 1997.

« Ne trouvez-vous pas ça monstrueux ? » a demandé M^r Jacques Larochelle, qui représente le chef des Hells Angels Nomads Maurice Boucher accusé d'avoir commandé les meurtres de deux gardiens de prison, Diane Lavigne et Pierre Rondeau.

Gagné a manifesté sa convoitise pour la prime peu après avoir confié aux policiers qu'il avait participé aux deux meurtres des gardiens en plus de la tentative de meurtre sur le motard revendeur de drogues Christian Bellavance.

Touché par la question de M^r Larochelle, Gagné a d'abord soutenu qu'il avait été moins gourmand qu'un autre motard, Steve Boies, qui a demandé la totalité de la somme pour avoir mis les policiers sur sa piste.

Revenant à la charge, M^r Larochelle a repris la même question : « Ne trouvez-vous pas ça monstrueux ? »



Stéphane Gagné

« Maintenant oui », a alors répondu Gagné, regardant les jurés bien en face.

La fin du contre-interrogatoire de Gagné a permis également de visionner une vidéo où il raconte les meurtres des deux gardiens de prison et cela, quelques heures après son arrestation.

À un moment donné, il mime le geste de son bras tenant l'arme qui pointe M^{me} Lavigne.

Le père, la mère et la sœur de Diane Lavigne étaient présents dans la salle d'audience, au dernier rang; ils sont demeurés impassibles. À la sortie, ils ont tenté tant bien que mal d'échapper aux photographes.

En après-midi, la veuve du gardien Pierre Rondeau se trouvait au premier rang de l'assistance. Elle a écouté attentivement le témoignage de Robert Corriveau, le collègue de son mari le jour où celui-ci a été abattu, en septembre 1997, dans un fourgon cellulaire à proximité du centre de détention de Rivière-des-Prairies. Elle a quitté la salle en même temps que M. Corriveau.

Interrogé sur les privilèges obtenus contre ses déclarations aux policiers, dont certaines incriminaient Maurice Boucher, Gagné a dit qu'il avait espéré davantage et qu'il avait eu « une douche froide » devant les propositions faites.

Celles-ci lui semblaient bien mini-

mes en regard de ce qui avait été accordé à des gars ayant tué un plus grand nombre de personnes que lui. Il savait qu'un dénommé Serge Quesnel avait été condamné à 12 ans de prison après avoir avoué cinq meurtres et s'était fait promettre 500 \$ par semaine pendant 15 ans et 500 \$ par semaine pendant les trois premières années suivant sa sortie de prison.

On lui offrait beaucoup moins.

Après avoir discuté avec son épouse qui lui a laissé carte blanche sur la voie à suivre et avoir réfléchi au danger de se faire descendre par les gars du milieu des motards dès sa remise en liberté s'il était acquitté, Gagné a finalement décidé de négocier une entente au mieux.

Il a obtenu que son épouse touche 400 \$ par semaine pour une période indéterminée ainsi que le paiement de ses dettes. Les paiements ont cessé quand elle a décidé de rompre avec Gagné, en l'an 2000. En lieu et place, son enfant touche maintenant 400 \$ par mois et Gagné, 140 \$ pour sa cantine.

En outre, il a obtenu que soit retirée contre lui l'accusation de meurtre contre Pierre Rondeau, ce qui lui permettrait de demander que son cas soit réétudié une fois qu'il aura complété 15 ans de prison.

Pour le meurtre d'un gardien de prison, la loi prévoit une peine de 25 ans ferme de prison.

Si la vidéo a pu rappeler de bien mauvais souvenirs à la sœur, à la mère et au père de Diane Lavigne, elle aura permis aux jurés de constater par eux-mêmes dans quel état se trouvait Gagné dans les heures qui ont suivi son arrestation.

Tandis que l'avocat de Boucher l'avait décrit aux jurés comme étant énergique et astucieux, comme à l'accoutumée, la vidéo le montre exténué, au bout de son rouleau, émettant d'interminables bâillements.

Pendant 25 minutes, Gagné y raconte l'essentiel des circonstances entourant les deux meurtres sur les gardiens Lavigne et Rondeau et la tentative de meurtre sur un vendeur de drogues, Christian Bellemare.

La famille de Diane Lavigne était présente dans la salle d'audiences

Il relate notamment l'appel reçu d'André Tousignant, un lieutenant et un *body guard* de Maurice Boucher lui disant : « On a un *screw* (un gardien de prison) à faire. »

Après son bref récit du meurtre de M^{me} Lavigne, accompli en roulant en moto sur le boulevard des Laurentides, Gagné indique que, dès le lendemain, alors qu'il est dans le local des Hells, Mom Boucher l'a félicité.



L'enquête préliminaire de Robert Pickton doit débiter le 4 novembre 2002.

FEMMES DISPARUES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Pickton est accusé d'un sixième meurtre

GREG JOYCE
Presse canadienne

PORT COQUITLAM, C.-B. — Des restes humains ont été découverts sur le site de la ferme porcine de Robert Pickton, contre lequel un sixième chef d'accusation de meurtre au premier degré a été porté, hier, en rapport avec la disparition d'une cinquantaine de femmes de Vancouver, a fait savoir la police.

« Nous n'affirmons pas que les restes qui ont été trouvés sur le domaine agricole sont ceux d'une personne en particulier », a déclaré Catherine Galliford, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Les enquêteurs avaient précédemment affirmé avoir recueilli des échantillons d'ADN à la ferme de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique. C'est cependant la première fois qu'ils confirment avoir découvert les parties d'un corps.

M. Galliford et Scott Driemel, de la police de Vancouver, ont refusé de préciser si la découverte était directement liée à la plus récente des accusations de meurtre ayant été portées contre Pickton, qui a comparu en cour, hier, par l'intermédiaire d'une conférence vidéo.

La police a donné une conférence de presse à Vancouver, tout juste après que le suspect se fut présenté devant

le tribunal de Port Coquitlam, à l'est de la métropole de la Colombie-Britannique.

En cour, l'avocat de la Couronne, Mike Petrie, a indiqué que les informations ayant mené à la sixième accusation de meurtre au premier degré n'avaient pu être vérifiées avant jeudi dernier, soit deux jours après la précédente comparution de Pickton.

« Il ne s'agit pas d'une accusation qui aurait pu être portée il y a une semaine, a-t-il affirmé. C'est le résultat de l'enquête en cours. »

L'enquête préliminaire de Robert Pickton doit débiter le 4 novembre 2002.

Peter Ritchie, avocat du suspect, a laissé entendre que l'affaire pourrait traîner en longueur. « Nous avons reçu des milliers de pages de communications de la preuve, et nous nous attendons à des milliers de plus », a-t-il expliqué.

La sixième accusation visant Pickton concerne le décès d'Andrea Joesbury, disparue dans le secteur est du centre-ville de Vancouver, en juin dernier. M^{me} Joesbury, qui était âgée de 22 ans au moment de sa disparition, se faisait également appeler Angela.

La famille de la jeune femme a été informée lundi de la situation, a indiqué M^{me} Galliford.

Un gardien de prison raconte les derniers moments de son collègue

MONTREAL (PC) — Le compagnon de travail du gardien de prison Pierre Rondeau, abattu par balles, en septembre 1997, a entendu des gémissements à chaque fois qu'une balle lui entrait dans le corps.

Robert Corriveau, maintenant retraité des Services correctionnels et qui s'en est tiré indemne, se trouvait dans le fourgon cellulaire attaqué par Stéphane Gagné et Paul Fontaine près du Centre de détention de Rivière-des-Prairies, tôt le matin.

Avec une économie de mots, M. Corriveau a raconté comment Pierre Rondeau semblait de bonne humeur au retour de cette fin de semaine au cours de laquelle il était allé aux noces.

Les deux hommes causaient doucement jusqu'à ce que le temps se fige. « J'ai vu une silhouette foncée et le bout d'une arme à feu noire » apparaître devant le véhicule, a relaté M. Cor-

riveau, hier au procès de Maurice Boucher, chef des Hells Angels Nomads, accusé d'avoir commandé le meurtre de deux gardiens de prison.

« Je me suis penché vers le plancher. Je voyais Pierre de côté et à chaque fois qu'une balle lui rentrait dans le corps j'entendais de petits gémissements », a soutenu M. Corriveau.

« Ça n'a pas de bon sens. Je vais peut-être mourir comme ça », s'est-il dit.

« Puis ça s'est arrêté et j'ai senti qu'on me regardait. C'était lourd et pénible. J'ai eu le *feeling* que le danger était parti », a-t-il ajouté.

Invité à indiquer sur une photo d'où provenaient les coups de feu ayant tué son collègue de travail, M. Corriveau a d'abord pointé un mauvais endroit qu'il a aussitôt effacé du tableau.

« Il y a des choses qu'on peut effacer et d'autres qu'on ne peut pas », a-t-il laissé tomber.

La tension monte au « Journal de Montréal »

Moyens de pression et gardiens de sécurité dans le décor

MONTREAL (PC) — Le conflit syndical-patronal en cours au *Journal de Montréal* est loin de se résoudre. Les journalistes de ce quotidien ont entrepris des moyens de pression lundi soir, ralentissant volontairement la production du journal.

En guise de riposte, la direction du journal a fait appel à une agence de sécurité dont les employés surveillent maintenant les entrées de l'immeuble du journal. La tension est donc palpable.

Le président du syndicat, Martin Leclerc, qui a rendu visite mardi aux *lock-outés* de Radio-Canada, a expliqué que la journée de négociations de lundi s'est terminée par une mésentente et que les deux parties ne se rencontrent plus. « La direction pense que nous bluffons, mais nous nous ferons respecter et nous utiliserons notre mandat de grève

s'il le faut », a-t-il dit. Rappelons que les journalistes du *Journal de Montréal*, sans contrat de travail depuis plus d'un an, ont voté la semaine dernière dans une proportion de 99 % en faveur de la tenue de moyens de pression « lourds », y compris la grève. Le conflit porte essentiellement sur les clauses salariales.

RADIO-CANADA

Par ailleurs, après avoir reçu l'appui, hier midi, à Montréal, de plusieurs syndicats de médias, les membres en *lock-out* du Syndicat des communications de Radio-Canada iront porter leur cause à Ottawa aujourd'hui. Cette manifestation est prévue à l'heure du dîner devant le parlement.

C'est le temps de l'entreposage!

CUEILLETTE ET LIVRAISON **GRATUITES**

à la maison ou au bureau

654-3660

Votre manteau ne vous va plus? Vous aimeriez le restaurer ou l'entretenir régulièrement

Nous avons les experts qu'il vous faut!

PRIX SPÉCIAL
pour entreposage de manteaux
de drap garni ou non de fourrure

La où le service est fait avec amour...
PRÉMONT FORGUES
FOURRURES & MANTEAUX

DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION

Place de la Cité, Porte 5, boul. Laurier, Ste-Foy Tél.: 654-3660

Des accessoires mode pour vos tenues de ville ou de week-end



Pour définir votre style!

PLACE DE LA CITÉ
CENTRE COMMERCIAL

LE QUÉBEC ET LE CANADA



La Monnaie Royale Canadienne a dévoilé hier une nouvelle pièce commémorant la victoire des soldats canadiens sur la crête de Vimy. Il y a 85 ans. Paul Métié est l'un des derniers survivants canadiens de la Première Guerre mondiale.

Oxygène 9 refait surface

LOUIS TANGUAY
LTanguay@lesoleil.com

Le nom de la firme de lobbying Oxygène 9 a refait surface hier à l'Assemblée nationale.

Au cours de la période des questions, le député libéral Jacques Dupuis a demandé au ministre responsable du Tourisme, Richard Legendre, de confirmer si un contrat a bel et bien été accordé par son ministère, et dans quelles circonstances, à cette compagnie. Celle-ci a défrayé la manchette à cause des relations étroites de ses dirigeants avec le ministre Gilles Baril qui a démissionné à cause de cette affaire, de même que le directeur général du Parti québécois, Raymond Bréard.

Le député a trouvé le nom de la firme dans un document portant sur les crédits du ministère du Tourisme pour l'année 2001-2002, donc antérieur à l'éclatement de la crise.

On y mentionne un contrat négocié (autrement dit sans appel d'offres) accordé pour 21 500 \$ à Oxygène 9 chargée d'évaluer la faisabilité d'implanter une organisation dédiée au financement de projets touristiques au Québec.

M. Dupuis a demandé au ministre de déposer s'il y a lieu, le mandat, le contrat et le rapport d'étude préparé par la firme et de préciser les suites que le gouvernement a données à cette demande.

Le ministre Legendre a pris avis de la question pour donner les détails dans une prochaine réponse.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Débat reporté

La motion du gouvernement du Québec demandant à Ottawa de corriger le déséquilibre fiscal a été inscrite hier au programme des travaux de l'Assemblée nationale, mais ne sera vraisemblablement pas débattue avant le 30 avril.

C'est ce qu'a confirmé le cabinet du leader parlementaire du gouvernement André Boisclair, après la parution au feuilleton, hier, d'un préavis annonçant la motion.

Donc, en théorie, la motion pourrait être débattue dès cet après-midi. Mais, à compter d'aujourd'hui, et jusqu'au 30 avril les travaux des parlementaires (en dehors de la période quotidienne de questions) seront accaparés par 200 heures d'examen des crédits des ministères dans dix commissions.

C'est pourquoi l'énoncé du premier ministre Bernard Landry ne pourra être appelé que par la suite. Et plusieurs facteurs font qu'il est difficile de prédire la longueur du débat sur une motion qui demeure amendable et sous-amendable.

La motion que M. Landry souhaiterait voir votée à l'unanimité des parlementaires québécois se lit comme suit : « Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de reconnaître et corriger le déséquilibre fiscal constaté par le rapport Séguin et ses effets désastreux sur le financement des programmes sociaux au Québec et dans les autres provinces, notamment en ce qui a trait aux systèmes de soins de santé, d'éducation et de soutien à la famille ».

Le chef de l'Action démocratique du Québec Mario Dumont, a déjà donné son appui à la motion, mais le Parti libéral de Jean Charest refuse toujours d'y adhérer, préférant garder les objectifs de la lutte au déséquilibre fiscal comme enjeux d'une campagne électorale. L.T.

CÉGEPS EN RÉGIONS

Des mesures demain

Le ministre de l'Éducation Sylvain Simard annoncera demain matin comment il entend aider les cégeps en régions à faire face à la baisse de leur clientèle.

Le rapport des travaux d'un comité de concertation, formé de gens du ministère et de la Fédération des cégeps, sera présenté au cours d'une conférence de presse, de même que les mesures retenues et les budgets mis en œuvre.

La présentation se fera en présence des représentants de la Fédération des cégeps qui n'ont voulu rien dire des mesures retenues.

Une source proche du ministre a toutefois indiqué que les sommes disponibles dans les crédits du ministère proviendraient de l'enveloppe de 200 millions \$ de réinvestissements promise pour 2002-2003 lors du Sommet de la jeunesse de février 2000.

La répartition de ce réinvestissement dans les crédits de l'éducation attribue 120 millions \$ aux universités, 60 millions \$ à l'enseignement primaire et secondaire et 20 millions \$ aux cégeps.

Le sommaire par programme ne précise pas la distribution de ces dépenses par régions.

Le nœud du problème se résume à savoir comment les cégeps en régions peuvent maintenir la diversité et l'accessibilité de leurs programmes, malgré la baisse de l'effectif étudiant. L.T.

Les dissidents rentrent au bercail

Harper et Clark n'arrivent pas à s'entendre sur l'union de la droite

LOUISE ELLIOTT
Presse canadienne

■ OTTAWA — Cinq des sept députés dissidents de l'Alliance canadienne, dont Deborah Grey et Chuck Strahl, annonceront cette semaine leur retour au sein du parti qu'ils avaient quitté alors qu'il était dirigé par Stockwell Day, ont indiqué des sources proches de la direction.

M. Strahl, M^{me} Grey, Jay Hill, Jim Pankiw et Grant McNally s'apprêtent à annoncer leur décision à la coalition formée par le Parti conservateur et la Représentation démocratique, à laquelle ils avaient adhéré l'an dernier.

Leur décision fait suite à l'échec d'une rencontre au cours de laquelle le leader conservateur, Joe Clark, et le nouveau leader allianciste, Stephen Harper, devaient discuter de coopération.

Les cinq dissidents feront part de leurs intentions durant la réunion du caucus de la coalition prévue aujourd'hui, ont indiqué hier les sources à la Presse canadienne.

La coalition de droite formée par les conservateurs et les dissidents de l'Alliance canadienne a commencé à se défaire après la rencontre de M. Clark et Harper, qui ont mis fin à 90 minutes de discussions en se blâmant l'un l'autre pour l'échec du projet.

Joe Clark, qui avait sollicité cette rencontre sur les instances de Chuck Strahl, a déclaré que son homologue allianciste avait refusé trois propositions de collaboration, dont celle de présenter

des candidats uniques aux prochaines élections afin d'éviter de partager le vote de droite.

Stephen Harper a lui-même reproché à M. Clark d'avoir rejeté son offre de former une coalition parlementaire ne présentant qu'une seule équipe de candidats aux élections.

M. Clark a reconnu que la coalition de son parti avec les dissidents de l'Alliance canadienne n'avait plus tellement sa raison d'être après l'échec de la réunion.

« Je pense que nous serons tous d'accord pour dire que ce fut une expérience très réussie, pendant tout le temps qu'elle a duré », a-t-il déclaré aux représentants des médias après la rencontre. « (...) Ce fut la seule initiative du genre à donner des résultats au cours des 10 dernières années. »

La porte-parole de Stephen Harper, Carolyn Stewart Olsen, a déclaré hier que le parti accueillerait chaleureusement les dissidents.

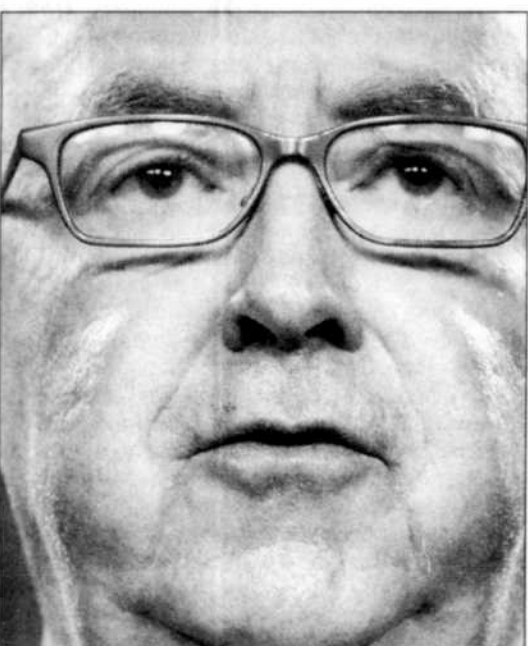
Le caucus de l'Alliance canadienne et les associations de comté auront le dernier mot, a déclaré M^{me} Olsen, mais cela semble n'être qu'une simple formalité, M. Harper ayant déclaré publiquement qu'il souhaitait le retour des dissidents.

La porte-parole de Joe Clark, Marie-Chantal Lépine, a déclaré hier soir que le leader conservateur n'avait aucun commentaire à faire dans l'immédiat.

Le député manitobain Inky Mark est le seul allianciste à avoir déclaré hier qu'il voulait rester avec les conservateurs, mais il a précisé qu'il n'avait pas l'intention d'adhérer officiellement au parti. Hier soir, on ne connaissait pas encore la décision de la dernière dissidente, Val Meredith.



Le nouveau chef de l'Alliance, Stephen Harper.



Le chef du Parti conservateur, Joe Clark.

La crise au Moyen-Orient enflamme les Communes

JIM BROW
Presse canadienne

OTTAWA — La leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, a mis hier sur un pied d'égalité la politique militaire israélienne et le terrorisme, et Svend Robinson, critique du parti en matière d'affaires étrangères, est allé encore plus loin en accusant les soldats israéliens de pratiquer la torture et de commettre des meurtres dans le cadre de leurs opérations en territoire palestinien.

« Il s'agit de deux genres de terrorisme, des deux côtés, auxquels il faut absolument mettre un terme », a déclaré M^{me} McDonough.

Les commentaires de la leader néo-démocrate faisaient suite à une conférence de presse de Svend Robinson, qui a visité un camp de réfugiés dans les territoires occupés la semaine dernière. M. Robinson dit qu'un groupe d'enseignants palestiniens lui a parlé d'un raid que les forces israéliennes ont mené dans leur immeuble d'appartements.

Deux civils ont été « assassinés de sang-froid », a déclaré M. Robinson. Deux autres ont été battus, interrogés et détenus dans des conditions brutales pendant une semaine, puis relâchés sans avoir fait l'objet d'aucune accusation, faute de preuve.

M. Robinson dit qu'il a fait part de ces allégations à Steve Hibbard, un diplomate canadien qui travaille normalement à Ramallah. Ce bureau a été fermé à cause du conflit, et il est actuellement posté à Tel-Aviv.

Un porte-parole des Affaires étrangères à Ottawa, Reynald Doiron, a confirmé que M. Hibbard avait communiqué avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël et fait part de sérieuses préoccupations concernant la situation hu-

manitaire en Cisjordanie et à Gaza.

« Ce que j'ai entendu était horrible », a déclaré le député néo-démocrate. « Le gouvernement israélien et l'armée israélienne sont coupables de torture et de meurtre. »

Entre-temps, on continue à discuter, à Ottawa, de la réaction du gouvernement libéral à la crise au Proche-Orient.

M^{me} McDonough estime qu'il est temps de songer à imposer des sanctions économiques à Israël, alors que le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, croit que le gouvernement devrait proposer un embargo international sur les livraisons d'armes au Proche-Orient.

Le NPD et le Bloc québécois réclament en outre une force internationale de maintien de la paix qui patrouillerait une zone de sécurité entre les Israéliens et les Palestiniens.

M. Duceppe a reproché au gouvernement de paraître hésitant, et rappelé l'échec de la communauté internationale pour prévenir le génocide au Rwanda. « Nous devrions en tirer des leçons », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le leader parlementaire de l'Alliance canadienne, John Reynolds, s'en est pris aux Palestiniens et à leurs alliés, soulignant que la Syrie et l'Irak étaient les pays qui contribuaient le plus au terrorisme. « Si ces deux régimes fauteurs de troubles étaient rappelés à l'ordre, les Palestiniens et les Israéliens seraient plus en sécurité », a déclaré M. Reynolds aux Communes, sans toutefois fournir de détails sur ce qui pourrait être fait.

À l'extérieur de la Chambre, il a indiqué que le Canada pourrait commencer par ne plus envoyer d'argent à la Syrie et à l'Autorité palestinienne pour des projets d'aide parrainés par l'Agence canadienne de développement international.



Un homme de pierre (Inukshuk) comme celui-ci prendra bientôt place sur le talus de l'Assemblée nationale.

Un Inukshuk en rappel

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

TASIUAJUA — La colline parlementaire accueillera dans un proche avenir un nouveau pensionnaire. Un Inukshuk, monument de pierre représentant chez les Inuits un homme comme repère dans la nature, sera érigé en face de l'Assemblée nationale.

Hier, à Tasiujaq, sur les rives de la baie d'Ungava, Bernard Landry en a fait l'annonce. Au moment de parapher l'entente avec les dirigeants autochtones sur le développement de leur territoire, le premier ministre a indiqué qu'une statue viendra concrétiser « l'amitié entre le peuple du Québec et les Inuits ».

L'emplacement est tout trouvé. Député d'Ungava, la circonscription qui englobe le Nunavut, la terre des premiers habitants de ce territoire nordique, Michel Létourneau a précisé que l'œuvre se dressera près de la « de la Porte l'amitié amérindienne », à proximité du totem célébrant les autochtones.

Les Inuits ont toujours tenu à marquer la différence avec les autres premières nations. L'Inukshuk sera situé à peu de distance de la statue de René Lévesque, le premier chef de gouvernement du Québec à reconnaître formellement les nations autochtones, en 1983, a rappelé le député Létourneau.

Ce type de monument servait à guider les navigateurs ou les chasseurs dans les temps anciens, a rappelé Pita Aatami, président de la société Makivik. Mais, a-t-il ajouté, celui qui se retrouvera à Québec se verra un signe visible d'une revendication politique insistante.

« Depuis 1972, nous faisons des représentations pour que nous ayons comme Inuit notre propre représentant à l'Assemblée nationale », a rappelé M. Aatami. Il a tenu à souligner que les Îles-de-la-Madeleine ont obtenu en 1895 le droit d'avoir leur circonscription en dépit du critère sur le nombre minimal d'électeurs. Les raisons pour octroyer à l'époque ce privilège valent maintenant tout autant pour les Inuits, a fait valoir le porte-parole.

L'homme de pierre ne se dressera pas à Québec avant deux ans. Il faut transporter les pierres par bateau, un moyen de transport qui ne fonctionne pas durant la froide saison. Il est probable que les roches constituant l'ensemble proviendront de chacun des 14 villages inuits.

Solidarité pour les victimes de l'Holocauste

■ Tous les élus de l'Assemblée nationale se sont recueillis, hier, en observant une minute de silence pour se remémorer l'Holocauste. Cette manifestation officielle de solidarité et de respect envers le peuple juif revêtait un caractère particulier puisqu'il s'agissait de la deuxième fois depuis l'adoption de la loi commémorant l'Holocauste, le 15 décembre 1999, que les députés de l'Assemblée y faisaient explicitement référence; une quarantaine de jeunes étudiants de la communauté juive et d'anciens prisonniers des camps nazis étaient présents dans les tribunes. Après avoir fait l'éloge du caractère inclusif de la société québécoise et après avoir souligné l'émotion ressentie par la communauté juive du Québec, le parrain de la motion spéciale, le député libéral Lawrence Bergman, a tenu à souligner la situation dramatique qui prévaut présentement au Proche-Orient. (PC)

SOLDE DU PRINTEMPS



PONTIAC

BUICK



Souriez au vendeur.
Montrez-lui le doigt (le pouce).

**Partez
sans payer.**

0 \$ comptant*

0 \$ première
mensualité*

0 \$ dépôt de
sécurité*

GM paie la première mensualité

Sunfire SL 2 et 4 portes

Grand Am 2 portes

Regal LS

Century Custom

Aztek

Montana



229 \$/mois**
Location 48 mois

299 \$/mois**
Location 48 mois

409 \$/mois**
Location 48 mois

375 \$/mois**
Location 48 mois

399 \$/mois**
Location 48 mois

379 \$/mois**
Location 48 mois



Vos concessionnaires



du Québec

Les concessionnaires GM du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2002 en stock suivants : Sunfire (2JB37/R7A et 2JB69/R7A), Grand Am (2NE37/R7B), Regal (4WB69/R7A), Century (4WS69/R7A), Aztek (2BK46/R7A) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *Conditions applicables à la location seulement pour des termes de 24 à 48 mois. Aucun comptant ou dépôt de sécurité requis. La première mensualité (taxes incluses) est défrayée par General Motors. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucun autre programme incitatif à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. **Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

Plus scolarisées que les hommes, les Québécoises gagnent moins bien leur vie

MARIE CAQUETTE
MCAquette@lesoleil.com

Plus scolarisées que les gars, les 710 582 Québécoises de 15 à 29 ans gagnent pourtant moins bien leur vie, en raison de leur choix de carrière et de coupures professionnelles causées par la maternité.

Elles ont plus difficilement accès à un emploi à temps plein que les hommes et leur salaire est moindre, notamment pour les diplômées du secondaire professionnel et du collégial technique. Les écarts salariaux se sont même creusés en 10 ans.

Ces données sont tirées d'un vaste portrait dressé par le Conseil du statut de la femme, à partir d'études colligées par des chercheuses. Le Conseil voulait faire le tableau des différences entre la vie des femmes de 15 à 29 ans et celle de leurs mères et comparer aussi leur parcours à celui des gars de leur âge.

Les jeunes femmes gagnent moins bien leur vie parce qu'elles choisissent toujours des métiers féminins moins bien rémunérés, illustre Diane Lavallée, la présidente du Conseil, en entrevue après le lancement, hier, de la brochure intitulée *Des nouvelles d'elles*. « L'esthéticienne gagne moins que le mécanicien. »

Par contre, M^{me} Lavallée rappelait que les diplômées universitaires n'ont jamais été si nombreuses et qu'elles font carrière là où leurs mères étaient peu présentes (médecine, dentisterie, etc.). En général toutefois, les emplois sont précaires: non syndiqués, à temps partiel ou autonomes. Le revenu annuel moyen d'une adolescente de 15 à 19 ans est de moins de 5000 \$; de 20 à 24 ans, le revenu d'emploi passe à plus de 10 000 \$ et il atteint environ 21 000 \$ pour les 25 à 34 ans. L'écart avec les hommes se creuse à ce moment, à cause de la maternité. Elles gagnent moins et elles sont aussi moins nombreuses que les gars à s'inscrire au chômage.

Côté sentiment, elles retardent le moment de quitter le nid familial, même si elles ont tendance

à le faire plus tôt que les hommes, pour échapper à la surveillance familiale, toujours plus étroite pour les filles. Quand elles partent, c'est d'avantage pour vivre en couple alors que les gars préfèrent vivre seuls ou habiter avec des colocos.

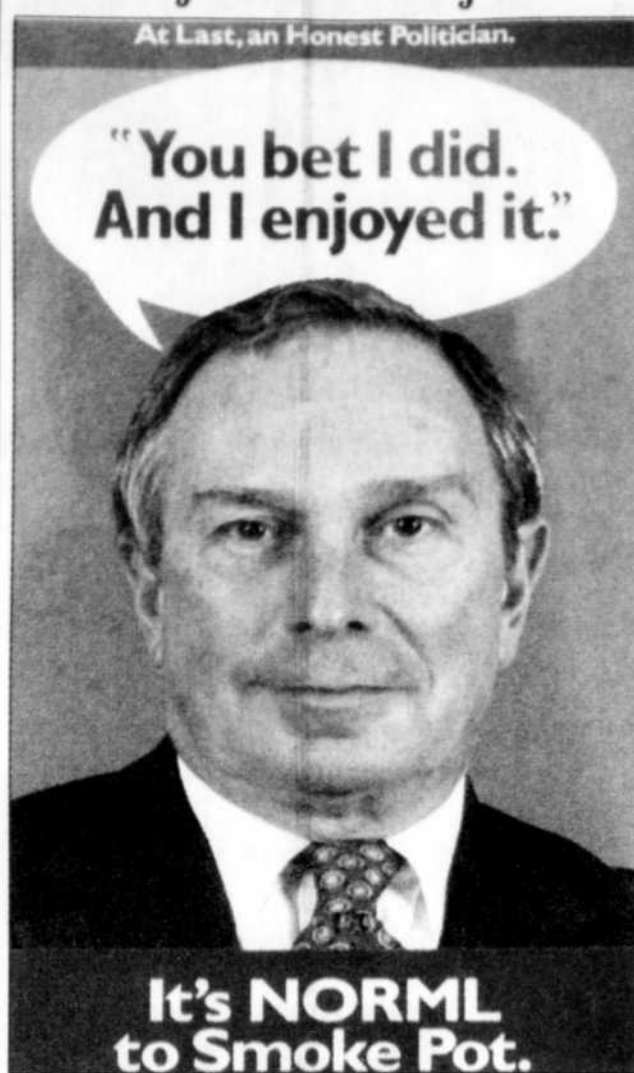
VIE DE COUPLE, LE BONHEUR

Pour les filles, la vie de couple se classe toujours au premier rang des ingrédients du bonheur. Avant l'emploi, le mariage ou un enfant. Même si on se marie peu au Québec, 42% des femmes de 24 à 29 ans sont mariées. Une mère de moins de 30 ans sur cinq est aussi chef de famille monoparentale. Et plus la brisure arrive tôt, plus c'est la pauvreté pour ces jeunes femmes qui ont du mal à intégrer le marché du travail.

Une sur quatre n'aura par contre jamais d'enfant. L'âge moyen des autres, à la naissance du premier enfant, est de 27 ans. On préfère terminer ses études, commencer sa vie professionnelle et assurer la stabilité du couple avant de penser à un bébé. Selon un estimé du Conseil, moins de la moitié de ces jeunes mères reçoivent des prestations de maternité. Seule une minorité syndiquée s'absente sans pénalité financière. Le taux de syndicalisation, sexes confondus, se situe autour de 30%, alors qu'il est d'environ 40% dans la population. Le retour au travail a lieu, 9 fois sur 10, un mois après l'accouchement.

Côté santé, le Conseil du statut de la femme s'inquiète de la tendance à l'anorexie qui touche un pourcentage des jeunes femmes. Le haut degré de détresse psychologique des filles de 15 à 19 ans le préoccupe aussi tout comme l'augmentation des cas de chlamydia, une infection sexuellement transmissible asymptomatique qui peut causer la stérilité. Les études vont se poursuivre sur ces problèmes, indiquait M^{me} Lavallée. C'est la première fois que le Conseil établit un portrait aussi précis et détaillé sur toutes les facettes de la vie d'une génération. On constate, concluait M^{me} Lavallée, que les choses ne vont pas bien, au point de remettre en cause l'existence d'un organisme voué à l'amélioration de la condition féminine.

Marijuana un jour...



Le maire de New York, Michael Bloomberg, a été choisi à son insu comme porte-drapeau d'une campagne publicitaire de l'Organisation nationale pour une réforme de la législation sur la marijuana dans le Big Apple. Interrogé l'an dernier, en pleine campagne électorale, Michael Bloomberg avait répondu par ces mots à la question de savoir s'il avait déjà fumé de la marijuana: « Bien sûr que je l'ai fait. Et j'ai apprécié. » « Enfin, un homme politique honnête », peut-on lire sur la publicité. Le maire Bloomberg n'a toutefois pas l'intention, pour le moment, d'intervenir afin d'arrêter cette campagne.

PEINE DE MORT

Le nombre d'exécutions a doublé en 2001, selon Amnesty

GENÈVE (AP) — La peine de mort se porte bien dans le monde. Le nombre des exécutions a doublé l'an dernier en partie à cause de la répression de la criminalité menée par la Chine, a annoncé Amnesty International hier.

Dans son rapport annuel sur la peine capitale, l'organisation de défense des droits de l'homme estime qu'au moins 3048 personnes ont été exécutées en 2001, même si le chiffre réel est en fait beaucoup plus élevé. Les exécutions ont eu lieu dans 31 pays.

Rien qu'entre avril et juillet, la Chine a exécuté au moins 1781 personnes dans le cadre d'une campagne nationale de répression contre le crime. Le total des exécutions dans le pays pour l'ensemble de l'année est de 2468.

« Beaucoup de condamnés à mort (en Chine) ont pu être torturés afin qu'on leur extorque des aveux, dénonce Amnesty. Les prisonniers condamnés ont souvent été enchaînés et humiliés en étant exhibés en public. »

Le rapport de 39 pages a été publié à Genève, où l'organisation soutient un projet de résolution de l'Union européenne contre la peine de mort qui doit être soumis à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, réunissant 53 pays. Cette commission demande chaque année un moratoire sur l'utilisation de la peine de mort, mais n'a pas de pouvoir contraignant.

Quatre pays, la Chine, l'Iran, l'Arabie Saoudite et les États-Unis, ont été à l'origine de 90% des exécutions de condamnés à mort en 2001, selon Amnesty. L'organisation est particulièrement préoccupée par l'utilisation accrue de la peine capitale pour des délits non violents, comme l'homosexualité en Arabie Saoudite, le trafic de drogue en Asie du Sud-Est, l'adultère au Nigeria et au Soudan et la corruption ou le vol en Chine.

« Les statistiques montrent que la peine de mort est vraiment utilisée contre ceux qui sont les moins à même de se défendre dans la société, souligne la porte-parole d'Amnesty Judith Arenas. Malgré une forte pression de l'opinion, des décisions juridiques claires, des preuves montrant que ce n'est pas dissuasif et que des innocents sont exécutés, des pays continuent (à appliquer la peine de mort). »

Amnesty se dit toutefois encouragé par une réduction du nombre de personnes exécutées pour des délits commis avant l'âge de la majorité. Trois exécutions de ce type ont eu lieu l'an dernier: une au Pakistan, une en Iran et une aux États-Unis, précise M^{me} Arenas. Avec 15 cas depuis 1990, l'Amérique est le pays qui exécute le plus de personnes qui étaient mineures au moment des faits.

Le SCRS profite des aveux de Ressim

■ TORONTO — Le Service canadien de renseignements et de sécurité (SCRS) admet tirer des révélations intéressantes d'Ahmed Ressim, un Montréalais de résidence emprisonnée aux États-Unis pour complot terroriste. L'Algérien d'origine avait été arrêté à la fin de 1999, dans l'État de Washington, alors qu'il préparait un attentat en sol américain. Le directeur du SCRS, Ward Elcock, soutient avoir plein accès aux révélations faites à la police fédérale américaine lorsqu'il a décidé de collaborer avec elle, l'an dernier, afin de réduire sa sentence de 140 ans d'emprisonnement. Ses aveux ont aidé le SCRS à arrêter et à faire condamner deux suspects et à en arrêter un autre à Vancouver. Rappelons que ce n'est que l'an prochain qu'Ahmed Ressim connaîtra sa sentence: entre-temps, il continue de collaborer avec la police (PC).

Petits groupes sympathiques accompagnés
Demandez l'itinéraire de votre choix.

Italie - Sicile

Grand circuit du nord au sud. Très bien équilibré.
3 départs: 23 avril, 2 mai et 26 sept.

Portugal - Espagne

Et Saint-Jacques de Compostelle.
Vol direct, hôtel 1re classe, 10 visites, 15 entrées,
16 jours fabuleux, dép. 26 sept.

Grèce d'île en île...

Le meilleur circuit de 5 jours, séjour dans les îles,
toutes les visites sont incluses. C'est à voir!
3 départs: 4 mai, 14 sept. et 5 oct.

La Turquie

Millénaire et éternelle, un très beau voyage!
À faire absolument 3 sem., le 23 sept.

VOYAGES 514 842-9666
Le Tassili 1 800 453-4295
Permis du Québec

Tentant!

TOYOTA

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Chez votre concessionnaire Toyota

- Moteur VTI-2.0 litres de 148 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 10,6 / 8,0 L / 100 km ville/route
- Traction intégrale
- Radio AM-FM avec lecteur CD et 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- Verrous de portières à verrouillage assisté



Rav4 2002
299\$

par mois / location 48 mois
Comptant de 3249 \$
Transport et préparation inclus
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

- Moteur VTI-1.5 litre de 108 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 6,8 / 5,2 L / 100 km ville/route
- Direction à assistance variable
- Radio AM-FM avec lecteur CD et 4 haut-parleurs



Echo 2002
169\$

par mois / location 60 mois
Comptant de 1644 \$
Transport et préparation inclus
0\$ premier paiement
0\$ dépôt de sécurité

ou obtenez
0%

de financement à l'achat pour 36 mois sur toutes les Echo 2002 en stock



Achetez la
Camry LE 2002
à partir de
24 800\$

- Moteur VTI-2.4 litres de 157 ch.
- Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 10,1 / 6,9 L / 100 km ville/route
- Radiocassette AM-FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Climatisation
- Régulateur de vitesse



AVALON



SOLARA



CELICA

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.
Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR CRÉDIT TOYOTA. Immobilisation, assurance et taxes en sus. *Offres de location au détail valables sur les modèles Echo 2002 (01/23/04 AA) et Rav4 2002 (01/23/04 AA) neufs en stock. Premier versement de 1943 \$ (pour Echo) et de 2433 \$ (pour Rav4), taxes incluses et dépôt de sécurité de 0 \$ (Echo) et de 350 \$ (Rav4) exigibles au moment de la location. Franchise annuelle de 24 000 \$/km. Frais de 7 \$ (Echo) 10 \$ (Rav4) du kilomètre excédentaire. Option 0 \$ comptant également disponible à la location. **Les offres de 0 \$ de sécurité sont pour une location de 60 mois (Echo). *Offre de financement à l'achat de 0 \$ valable sur les Echo 2002 neuves en stock. Transport et préparation en sus. **PDS de 24 800 \$ pour la Camry 2002 (01/23/04 AA), transport et préparation en sus. **Les offres aux détaillants pour diffuser selon le modèle. **Les offres de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2002 pour le moteur indiqué. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA
Votre concessionnaire

Jusqu'à 1000\$ de remise

www.toyota.ca

FUTURESHOP.ca votre guide d'achat en magasin et en ligne!

Une vaste
sélection de
téléviseurs

EN SOLDE!

La grande **PRIMEUR**



19⁹⁹
2 CD

ÉRIC LAPOINTE - ADRENALINE

Les dates de lancement sont provisoires et sujettes à changement de la part de leurs studios, maisons de disques ou distributeurs respectifs.



27^{DO}
STEREO

JVC

Téléviseur de 27 po de la série D

- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Sorties à composants, S-véo et 3 sorties audio-véo
- Audio BBE à haute définition • Ambiphonie

10046316 AH-27D502

ÉPARGNEZ 100\$

MAINTENANT SEULEMENT

599⁹⁹

* Spy Game • En grande primeur sur DVD avec trame sonore française et en format Dolby numérique 5.1

Les dates de lancement sont provisoires et sujettes à changement de la part de leurs studios, maisons de disques ou distributeurs respectifs.

COMPAQ
4410CA



Moniteur 15 po
Compaq
inclus

Processeur Intel[®] Celeron[™] de 1,3 GHz

- Mémoire vive 512 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Graveur pour CD ré-inscriptibles 24x
- Windows XP Édition familiale pré-installé

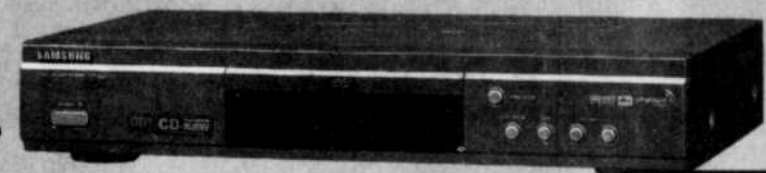
Codeweb: 10013726/13701040

ÉPARGNEZ 100\$

MAINTENANT SEULEMENT

1099⁹⁹

APRÈS RABAIS
1199,99 - 100\$ rabais instantané = 1099,99



SAMSUNG

Lecteur de DVD pour MP3 et CD enregistrables

- Sorties à composants et S-véo • Sortie DTS
- Sortie optique numérique
- Ambiphonie virtuelle

DVD-S222 Codeweb: 10013199

199⁹⁹



TDK

Baladeur à lecteur de DC et MP3

- Anti-choque de 45 secondes (DC), de 8 minutes (MP3)
- Grand écran d'affichage rétroéclairé à ACL
- Étiquettes ID3 pour identifier le titre, l'artiste et le type des chansons

M010 Codeweb: 10010552

ÉPARGNEZ 30\$

MAINTENANT SEULEMENT

199⁹⁹

224,99 - 25\$ remise postale = 199,99



JVC

Caméscope Super VHS C

- Viseur couleur à ACL de 2,5 po • Zoom optique de 10x et numérique de 600x • Stabilisateur d'image • Lampe automatique intégrée

GR-SXM2450 Codeweb: 10012927

499⁹⁹



TOSHIBA
Satellite
1900-0FS



Processeur Intel[®] Pentium[™] de 1,6 GHz

- Mémoire vive 512 Mo • Disque dur de 30 Go
- Unité combinée graveur de CD ré-inscriptible et lecteur DVD • Affichage TFT de 15 po
- MS Windows XP Édition familiale pré-installé

Codeweb: 10012928

2799⁹⁹



Microsoft

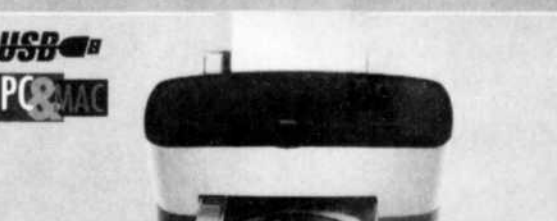
Works Suite 2002

- La dernière version de Microsoft Word en plus de 5 autres produits complets • Gérez vos propres finances
- Utilisez des outils d'édition permettant une riche qualité photo

Codeweb: 10010293

99⁹⁹

149,99 - 25\$ rabais instantané - 25\$ remise postale = 99,99



EPSON

Imprimante couleur à jets d'encre Stylus C80

- Jusqu'à 20 ppm en noir et 14 ppm en couleur • Résolution de 2880 x 720 ppp
- Encre DuraBrite™ résistante à l'eau et à la décoloration • La gestion de rendement de la résolution (RPM) optimise la production

C80 Codeweb: 10010133

229⁹⁹

374,99 - 45\$ remise postale = 229,99

Remise postale de 30\$ US - 45\$ CA en plus.



TOSHIBA

Appareil photo numérique

- 3,2 méga-pixels • Zoom optique de 2,8x
- Mode cinéma AV • Mode à l'infini

PDRM-71 Codeweb: 10010354

ÉPARGNEZ 100\$

MAINTENANT SEULEMENT

499⁹⁹



JBL

Haut-parleurs d'étagère de 150 watts à 2 voies

- Efficacité de 90 db • 50 Hz à 20 kHz • Haut-parleur des aigus au titane
- De fabrication robuste en MDF

ÉPARGNEZ 200\$

MAINTENANT SEULEMENT

199⁹⁹

399,99 - 200\$ rabais instantané = 199,99



Pioneer

Radio AM/FM stéréo pour l'auto avec lecteur de CD et façade amovible

- Puissance de 4 x 45 watts • Supertuner III™ avec 24 stations pré-régées au sintoniseur • Égalisateur paramétrique EQO

intégré • Sortie simple de préampli • 100W 1400 Codeweb: 10012940

189⁹⁹



Cicero

Paquet de 20 CD enregistrables de 80 minutes à boîtiers minces

- Capacité d'écriture jusqu'à 16x
- Capacité de 80min/700 Mo
- Boîtiers minces

Codeweb: 10004028

ÉPARGNEZ 8\$

MAINTENANT SEULEMENT

16⁹⁹



Cicero

Graveur interne de 24x10x40 pour CD ré-inscriptibles

- Vitesses d'écriture de 24x, de ré-écriture de 10x et de lecture de 40x
- Technologie «Just Link» prévenant la perte de données
- Mémoire-tampon de 2 Mo • Un an de garantie

Codeweb: 10010546

ÉPARGNEZ 30\$

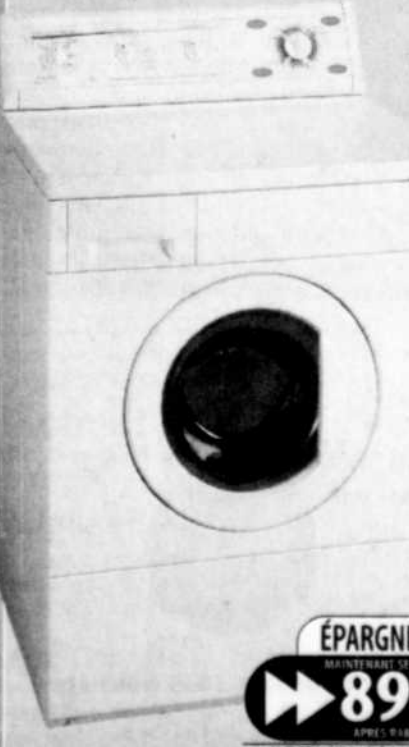
MAINTENANT SEULEMENT

139⁹⁹

169,99 - 30\$ remise postale = 139,99

Tous les gros électroménagers
Frigidaire et Gallery

EN SOLDE!



FRIGIDAIRE

Gallery

Laveuse Gallery à chargement de l'avant

- Surcapacité de 2,7 pi.cu. • 7 options de température de lavage et de rinçage
- Contrôle automatique de la température
- Insonorisation Sound Silencer Plus

FRTMAG755 Codeweb: 10003203



Hoover

Aspirateur vertical Mach 4,3 sans sac WindTunnel™

- Filtre HEPA de longue durée
- Technologie WindTunnel
- Rangement recouvert et intégré au haut pour les accessoires

U5720 Codeweb: 10001488

ÉPARGNEZ 130\$

MAINTENANT SEULEMENT

299⁹⁹

ÉPARGNEZ 250\$

MAINTENANT SEULEMENT

899⁹⁹

1149,99 - 250\$ rabais instantané = 899,99

ÉCONOMISEZ 10\$ à l'achat d'un système GameCube avec l'un des jeux suivants!



Mises à jour informatiques Optimisez votre système et maximisez son efficacité! Demandez à nos très courtois et compétents spécialistes du service en magasin de réparer et de mettre votre ordinateur à jour.

FUTURESHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

Prix et produits en vigueur du 10 au 16 avril 2002.

Une offre par client, aucun détailant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

POLITIQUE PUBLICITAIRE: La où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'intermédiaire de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.



MESDAMES, EST-CE QUE VOTRE BAISSE DE DÉSIR OU D'EXCITATION SEXUELLE VOUS PRÉOCCUPE?

Si vous êtes âgées de 48 ans et plus, ménopausées depuis plus de 3 ans et ne prenez pas d'hormones depuis au moins 6 mois, vous pourriez participer à une étude clinique portant sur le traitement de la baisse de désir ou d'excitation sexuelle.

Étude sous la direction du Dr. Michel Fortier.

Pour plus d'information, communiquez avec
Maude Julien ou Suzie Savard, infirmières
au 650-2295.

Zellers

Avis important - danger potentiel pour la sécurité des bébés

Zellers a appris qu'un maillot pour bébé fille vendu sous l'étiquette TRULY® pouvait présenter un danger potentiel. Ce maillot, qui sert de camisole-culotte, comporte des manches longues, un col arrondi et une garniture à picot sur le col et les manches. Il est fait de pur coton et est offert dans une variété de couleurs et d'imprimés. Le mot Truly est imprimé sur l'étiquette intérieure.



Les boutons pression peuvent se détacher du maillot et ainsi poser un risque potentiel d'étouffement pour les jeunes enfants. Ce maillot était vendu en tailles 3 à 24 mois dans tous les magasins Zellers du pays à compter de juillet 2001, au prix de 5,97 \$ (ou moins en solde). Bien qu'aucun incident ni blessure n'ait été signalé, les clients qui ont acheté ce maillot devraient en cesser immédiatement l'usage et le retourner à n'importe quel magasin Zellers pour un remboursement complet.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec
le Service à la clientèle Zellers, au 1 888 226-2225

ACTUALITÉS

PROLONGATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Ça passe dans la santé, un peu moins dans l'éducation

Les profs de cégeps se font tirer l'oreille

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Le rejet par la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec de l'entente de principe sur la prolongation des conventions collectives n'a pas eu un effet d'entraînement sur les autres travailleurs du réseau de la santé. C'est plutôt dans le monde de l'éducation et plus particulièrement dans le secteur de l'enseignement collégial que les syndiqués se font tirer l'oreille.

À la Fédération nationale des enseignants de cégeps (FNEEQ-CSN) — qui représente 10 500 des 16 000 professeurs du réseau collégial — la direction syndicale n'a pas obtenu le mandat de parapher l'entente de principe qui repousse du 30 juin 2002 au 30 juin 2003 la fin des conventions collectives en contrepartie d'une augmentation salariale de 2 % en 2003 même si les deux tiers des syndicats locaux ont opté en faveur de l'accord.

En effet, pour recevoir l'aval de la FNEEQ, l'entente de principe doit obligatoirement obtenir une «double majorité», c'est-à-dire la majorité des syndicats — ce que la FNEEQ a réussi à obtenir — et la majorité de tous les syndiqués qui ont voté. Or, en faisant le décompte des votes, il ressort qu'une mince majorité des syndiqués s'exprime en défaveur de l'entente de principe.

«Il reste à décider si nous allons nous engager, comme prévu, à amorcer dès cette année une ronde de négociations pour le renouvellement du contrat de travail ou si nous n'allons pas plutôt tenter d'obtenir un vote de ralliement de nos membres en faveur du verdict d'acceptation de l'entente obtenu par les autres fédérations de CSN», a expliqué le président de la FNEEQ, Pierre Patry.

Il est important de rappeler que le deuxième plus important regroupement d'enseignants de cégep — la Fédération autonome du collégial —

a déjà rejeté l'entente de principe. Quant à la Fédération des enseignants de cégeps (FEC-CSQ), quatre des sept syndicats ont dit oui à cet accord et une majorité de votants y ont donné leur bénédiction.

Dans le cas des enseignants de commissions scolaires, l'adhésion des syndiqués de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) à la prolongation des conventions collectives semble acquise même si des syndicats locaux comme ceux de Québec et de Montréal y ont réservé une fin de non-recevoir.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Dans la santé, la FIQ a déjà annoncé ses couleurs. Il reste maintenant à vérifier l'humeur des 4000 infirmières membres de l'Union québécoise des infirmières et des infirmiers (UQII-CSQ).

Diverses sources laissent entendre que le résultat sera serré. «Disons que les assemblées générales donnent lieu à de bonnes discussions...», a indiqué la présidente de l'UQII, Nicole Boudreau, qui préfère attendre la tenue, dans les prochaines heures, du conseil intersectoriel de négociation de la CSQ avant de divulguer les résultats de la tournée de votes.

Du côté de la CSN et de la FTQ, les résultats sont sans équivoque. À la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), les syndiqués ont entériné l'entente de principe dans une proportion de près de 90 %. Au Syndicat canadien de la fonction publique et au Syndicat québécois des employées et des employés de service (local 298) — deux organisations affiliées à la FTQ, le processus de consultation est pratiquement complété et le taux d'acceptation est élevé.

«Évidemment, l'accueil à l'entente de principe n'est pas délirant mais à peu près tout le monde se dit que d'aller

chercher une augmentation de 2 % avant que les négociations débütent — et sans vraiment trop connaître le moment de leur conclusion — n'est pas si pire», a commenté Gilles Giguère, coordonnateur des négociations du secteur public à la FTQ.

La position prise par la FIQ n'a pas déteint sur les autres travailleurs du réseau. Pour la FIQ, le report en 2003 des négociations pour le renouvellement des conventions collectives signifiait ni plus ni moins l'acceptation du maintien pour une année supplémentaire de la situation chaotique qui prévaut actuellement dans le réseau.

«Les questions de l'organisation du travail et de la pénurie de main-d'œuvre peuvent être abordées à l'extérieur du canal habituel d'une négociation de convention collective», a précisé le président de la FSSS, Louis Roy.

Par ailleurs, dans le réseau de la santé, les syndiqués membres de la CSN ont accepté l'entente de principe; ceux de l'Association professionnelle des technologistes médicaux l'ont rejetée et finalement ceux de la Centrale

des professionnels de la santé continuent de se prononcer.

AVOCATS ET NOTAIRES DISENT NON

Alors que les deux principaux syndicats de la fonction publique — le SFPQ et le SPGQ — poursuivent la tournée de consultation, l'Association des juristes de l'État (AJE) vient de rejeter l'offre de prolongation de la convention collective.

L'AJE, qui représente les 830 avocats et notaires gagnant leur croûte dans l'administration publique, n'ont pas encore digéré le fait que l'État ait rompu la parité salariale en accordant un forfaitaire de 3,25 % aux collègues de l'Aide juridique et aux substituts du procureur général et en refusant de le verser à ses membres.

La
Fédération
autonome
collégiale a
déjà rejeté
l'entente

1 548 points de service

2 839 guichets automatiques

AccèsD

Réseau Desjardins

Ça vous prend du temps pour régler vos affaires

Alors, choisissez le moyen qui s'accorde le mieux à votre horaire.



Desjardins



À nos 1 548 points de service
Profitez de l'expertise de nos conseillers
40 heures par semaine* pour les services
conseils et 26 heures* pour les services
courants en caisse.



24 h/24 sur desjardins.com
Utilisez le site Internet le plus fréquenté
parmi les institutions financières.
C'est simple et sécuritaire.



En tout temps par téléphone
Composez le 1 800 CAISSES pour vous
inscrire, sans frais, au service AccèsD:
une façon pratique de vous informer et de
faire des transactions 365 jours par année.



**À l'un de nos 2 839 guichets
automatiques.** La moitié des guichets
automatiques au Québec sont des guichets
Desjardins. Aussi bien dire que c'est le plus
vaste réseau au Québec. Commode pour
accéder à vos comptes et payer vos factures.

* Les heures d'ouverture peuvent varier d'une caisse à l'autre.

BUDGET DES HÔPITAUX

Une autre méthode de calcul proposée

Que l'argent suive le patient, suggère le comité Bédard

MONTREAL (PC) — Le comité Bédard sur le mode de gestion du budget des hôpitaux recommande un changement de cap majeur dans la façon de calculer le budget des hôpitaux, de façon à mieux chiffrer le véritable manque à gagner et à faire que l'argent suive davantage le patient.

L'économiste Denis Bédard, de l'École nationale d'administration publique (ENAP), a dévoilé hier son rapport de 150 pages, commandé par le gouvernement québécois.

À l'heure actuelle, les budgets des hôpitaux québécois sont établis selon une base historique et simplement indexés. Les disparités persistent donc et, si tel est le cas, le sous-financement.

La réforme proposée, basée sur un système d'indicateurs normalisés, devrait d'abord permettre une plus grande équité entre les régions et entre les établissements, a fait valoir M. Bédard. Aussi, elle devrait permettre de connaître plus précisément combien il manque d'argent pour tel programme puisque les calculs seraient effectués selon des coûts moyens standard par catégorie de

soins (par exemple, le coût moyen d'une greffe).

Pour mieux comparer les établissements, il faudra notamment normaliser les définitions, les codifications et le traitement des données dans les hôpitaux. Le comité suggère donc d'injecter 115 millions \$ dans le développement de systèmes d'information, ce qui supposera aussi des coûts récurrents de 25 millions \$.

« À l'heure actuelle, on ne décide pas vraiment, au plan budgétaire, des ressources précises qui vont être allouées à chacun des programmes du secteur de la santé », pour la santé mentale, par exemple, ou les adultes en perte d'autonomie ou l'alcoolisme et les toxicomanies. On procède plutôt par budget global, a déploré M. Bédard, qui estime qu'à cause de cela, on ne sait pas trop précisément où il manque d'argent et combien.

Reste que la réforme budgétaire proposée ne générera pas plus d'argent pour le réseau de la santé, qui est sous-financé, admet M. Bédard.

Il faudra de cinq et six ans pour implanter ce nouveau mode de gestion budgétaire des hôpitaux.

Découverte d'un gène qui influence le cancer

■ MUNICH (AFP) — Des chercheurs allemands de l'Institut Max-Planck ont découvert une « particularité génétique présente dans le patrimoine ADN d'une grande partie de la population », qui influence le développement du cancer, a indiqué hier l'Institut dans un communiqué.

Les tumeurs cancéreuses se développent de manière beaucoup plus active chez certains patients que chez d'autres et la différence réside dans deux types distincts de séquences génétiques identifiées par les chercheurs, précise l'Institut.

« Il pourrait s'agir d'une importante explication d'un développement plus dynamique de la maladie », souligne le professeur Axel Ulrich, du département de biologie moléculaire à l'Institut Max-Planck, cité dans le communiqué.

Les résultats viennent d'être présentés au congrès annuel de l'American Association of Cancer Research, qui se déroule jusqu'à demain à Los Angeles, aux États-Unis, précise l'Institut. Selon lui, cette découverte est « un des rares progrès réalisés dans les récentes recherches sur le cancer ».

Les chercheurs de l'Institut Max-Planck ont mené cette étude avec des confrères de l'Université technique de Munich, de l'Institut Petrov à Saint-Petersbourg (en Russie), ainsi que de l'Université de Chieti (en Italie).

L'équipe du professeur Ulrich a désormais l'intention de « mener de nouvelles études sur un plus grand nombre de patients pour en découvrir plus sur ce gène et ses variantes », précise l'Institut Max-Planck.

En parallèle, les chercheurs entendent également chercher des anticorps capables d'enrayer la reproduction des cellules cancéreuses en palliant les déficiences génétiques du patient.

tarif aller simple
à partir de

Calgary tango 249\$

Edmonton tango 249\$

Montréal tango 69\$

Thunder Bay tango 149\$

Toronto tango 119\$

Winnipeg tango 199\$

bonjour tango!



Allo Tango ! Voici le nouveau service aérien à petit prix par Air Canada. Tango, c'est la toute nouvelle façon de réunir parents et amis – avec des tarifs quotidiens peu élevés – sans les restrictions habituelles – et plus d'espace pour vos jambes

que vous n'en rêviez sur une ligne aérienne à bas prix. Et chaque fois que vous voyagez à bord d'un de nos jets A320, vous gagnez de précieux milles Aéroplan^{MD} – vous permettant ainsi de prendre l'avion encore plus souvent. Tango par Air Canada.

Réservez vos billets dès aujourd'hui à www.voltango.com au **1 800 315-1390**, ou auprès de votre agent de voyages.
Service aux personnes malentendantes (ATS) **1 800 361-8071**.

dès le **13 mai** : Calgary, Edmonton, Montréal, Thunder Bay, Toronto, Winnipeg

Allo tango ! Bas tarifs par trajet. Aucun achat requis à l'avance. Aucune obligation de séjour le samedi soir. Milles Aéroplan^{MD}

OPÉRATIONS APPROUVÉES

Tarifs de chaque trajet basés sur un aller simple. Les vols sont assurés sur des appareils d'Air Canada (faisant affaire sous le nom de Tango par Air Canada). Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'assurance, les frais de carburant lorsque applicables et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non-remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Les modalités et conditions peuvent différer des règlements et conditions tarifaires habituels d'Air Canada. Les billets émis pour les services Tango par Air Canada ne peuvent être utilisés sur les services réguliers d'Air Canada. Seuls les membres Aéroplan^{MD} peuvent accumuler des milles Aéroplan. L'accumulation de milles représente 50% des milles parcourus avec un minimum de 250 milles. Les milles de base accumulés avec le service Tango par Air Canada constituent des milles admissibles à l'atteinte d'un statut supérieur dans le cadre du programme Aéroplan^{MD}. Aéroplan^{MD} est une marque déposée d'Air Canada. Tango^{MD} par Air Canada est une marque de commerce d'Air Canada.

LE MONDE

EN BREF

COLOMBIE

D'autres attentats

■ BOGOTA — Deux policiers ont été tués hier dans l'explosion d'une voiture piégée à 40 km au sud de Bogota, et quatre personnes ont été blessées par deux bombes dans le centre de la capitale colombienne, dont une fillette de six ans qui se trouvait dans un état critique. Les deux démineurs, à qui ont été signalés une voiture contenant un cadavre et des sacs abandonnés sur une route de campagne, ont déclenché la déflagration en tentant d'ouvrir une portière du véhicule. Quatre heures plus tard, les deux bombes, placées dans des bouches d'égout, ont explosé au centre de Bogota, blessant quatre passants. La police a réussi à désactiver un troisième engin explosif qui avait été disposé dans une bouche d'égout. À deux rues du palais présidentiel, deux mortiers artisanaux ont été tirés, mais n'ont pas détoné. La police soupçonne les Forces armées révolutionnaires de Colombie. (AP)

ARGENTINE

À nouveau Menem

■ BUENOS AIRES — L'ancien président Carlos Menem se retrouve une nouvelle fois dans le collimateur de la justice argentine pour sa participation présumée dans l'affaire des ventes illégales d'armes à la Croatie et à l'Équateur, entre 1991 et 1995. C'est pour cette affaire que l'ancien ministre de l'Économie, Domingo Cavallo, a été placé en détention la semaine dernière. Dans un nouveau rebondissement juridique, la Cour d'appel du tribunal économique a décidé, lundi, d'annuler un premier jugement suspendant les poursuites contre l'ancien président (1989-1999) pour « manque de preuve » dans cette affaire. Si Cavallo était cosignataire des décrets pour cette affaire, le premier signataire était nul autre que Carlos Menem. (AP)

COSTA RICA

Opposant agressé

■ SAN JOSÉ — La classe politique costaricaine a condamné avec force l'agression dont a été victime, lundi soir, le candidat de l'opposition (centre-gauche) Rolando Araya, au lendemain de sa défaite lors de l'élection présidentielle contre le conservateur Abel Pacheco. Rolando Araya, 54 ans, candidat malheureux du Parti de libération nationale (PLN), a été roué de coups devant le domicile de ses parents après une altercation avec des militants de Parti de l'unité sociale-chrétienne (PUSC) qui fêtaient la nette victoire d'Abel Pacheco (58 % des voix). Violamment touché à la tête, Rolando Araya a perdu connaissance durant plusieurs minutes et a été hospitalisé à San José. (AFP)

AFGHANISTAN

Quinze arrestations

■ KABOUL — Les autorités de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, ont procédé à une série d'arrestations liées à l'attentat manqué de lundi, dirigé vraisemblablement contre le ministre de la Défense, Mohammad Qassim Fahim. Quinze personnes sont en garde à vue. L'enquête se poursuit. D'autres arrestations suivraient. (AFP)

FRANCE

Contradictaires

■ PARIS — Le président sortant Jacques Chirac l'emporterait au second tour de l'élection présidentielle en France avec 51,5 % des intentions de vote, selon un sondage IFOP publié hier, mais selon un autre sondage BVA ce serait le premier ministre Lionel Jospin qui serait vainqueur avec 52 % des voix. Selon le sondage IFOP/L'Express/BFM-télévision, Chirac l'emporterait le 5 mai contre Jospin, qui obtiendrait 48,5 %. Chirac augmente dans ce sondage de 2,5 points son score par rapport au dernier sondage IFOP du 28/29 mars, tandis que Jospin perd 2,5 points. Le leader de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, est en forte progression à 13 % (+3), tandis que la candidate trotskiste Arlette Laguiller arrive en quatrième position à 8,5 % (-1,5). (AFP)

La crise du Moyen-Orient affaiblit Bush

■ WASHINGTON (AFP, AP) — L'escalade de la violence au Moyen-Orient commence à faire trébucher le président George W. Bush, dont le taux de popularité accuse une baisse sensible, pour la première fois depuis les attentats du 11 septembre.

La politique étrangère de M. Bush qui au début de l'année recueillait l'approbation de 81 % des Américains ne reçoit plus maintenant que 68 % d'avis favorables, soit une chute de 13 points, selon un sondage réalisé pour le *Wall Street Journal* et la chaîne de télévision NBC.

Le Moyen-Orient inquiète aussi de plus en plus les Américains qui souhaitent que leur président s'investisse davantage pour désamorcer la crise. 61 % des Américains estiment ainsi que M. Bush devrait s'impliquer dans cette crise, 34 % souhaitant au contraire qu'il laisse Israël et les pays arabes régler leurs problèmes, selon le même sondage.

L'importance des enjeux pour le président Bush, qui s'était résolu la semaine dernière, malgré les risques po-

litiques, à jeter son poids dans la balance et à remettre la diplomatie américaine au centre de l'échiquier israélo-palestinien, a été souligné par les avertissements lancés par deux des proches alliés arabes de Washington.

Au Maroc où il a reçu lundi le secrétaire d'État Colin Powell, en tournée dans la région, le prince héritier saoudien Abdallah a averti que les relations entre Washington et Riyad risquaient un sérieux refroidissement et que la coalition bâtie par M. Bush pour éliminer le terrorisme pourrait bien s'effondrer si Washington ne stoppait pas M. Sharon.

Il lui a indiqué que la poursuite des opérations militaires israéliennes nuisait gravement aux intérêts des États-Unis dans le monde arabe.

« La crédibilité et le prestige des

États-Unis s'effondrent rapidement », a affirmé le conseiller pour les affaires étrangères du prince héritier, Adel al-Jubeir, en précisant que le prince Abdallah avait estimé que « la poursuite des violences pourrait sérieusement affecter la crédibilité et les intérêts américains dans le monde arabe ».

Le maintien de l'impasse pourrait aussi remettre en cause les projets de M. Bush pour un sommet informel prévu fin avril avec le prince héritier dans son ranch de Crawford au Texas.

À Amman, le roi Abdallah II de Jordanie a affirmé que les relations de son pays avec Israël seraient affectées si l'État hébreu ne se retirait pas immédiatement des territoires palestiniens occupés.

Plusieurs milliers d'Égyptiens ont d'autre part participé, hier, à des manifestations anti-israéliennes et anti-américaines et des affrontements ont eu lieu à l'Université d'Alexandrie entre les policiers et les manifestants protestant contre la visite du secrétaire d'État américain. Un étudiant a

été tué lors de ces violences. Colin Powell s'est dit optimiste sur le succès de ses rencontres, estimant qu'elles pourraient déboucher sur des négociations à terme sur la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël.

L'ancien conseiller pour la sécurité nationale du président Jimmy Carter, Zbigniew Brzezinski a, pour sa part, estimé indispensables, hier, que les efforts de M. Powell au Moyen-Orient débouchent sur une initiative de paix plus large, à laquelle seraient associés les Européens et l'ONU sur la base de la récente initiative saoudienne.

Pour sa part, l'un des commentateurs les plus écoutés du *Washington Post*, David Broder notait, hier, que la crise au Moyen-Orient constitue pour M. Bush une « leçon douloureuse sur les limites d'une approche rhétorique de dossiers insolubles ».

Depuis le 11 septembre, le président divise de manière croissante le monde en bons et méchants. Mais cette approche « laisse trop de questions sans réponses », a-t-il fait valoir.

Le front du Liban s'embrase

■ MARJAYOUN, Liban (AP, AFP) — La situation demeurait tendue hier au Liban-Sud, après une semaine d'affrontements sporadiques entre soldats israéliens et combattants du Hezbollah sur la « ligne bleue ». Certes, Beyrouth affirme ne pas vouloir ouvrir un « second front » contre Israël, mais la milice chiite, elle, en agite la menace afin de soulager la pression de Tsaïhal sur la Cisjordanie.

Alors que l'ONU, l'Europe et les États-Unis s'inquiètent des risques d'élargissement du conflit israélo-palestinien, les dernières garanties en date sont venues de New York, et par la voix de la Syrie, puissance tutélaire au Pays du Cèdre : l'ambassadeur Mikhail Wehbe affirmait lundi que le Liban n'avait « aucune intention d'ouvrir un nouveau front ».

Le front de Chebaa, au Liban-Sud, s'est embrasé, hier, pour le 11^e jour consécutif, avec des tirs du Hezbollah contre le secteur des fermes de Chebaa, occupé par Israël, et des raids aériens israéliens, ainsi que des duels d'artillerie, a annoncé la police.

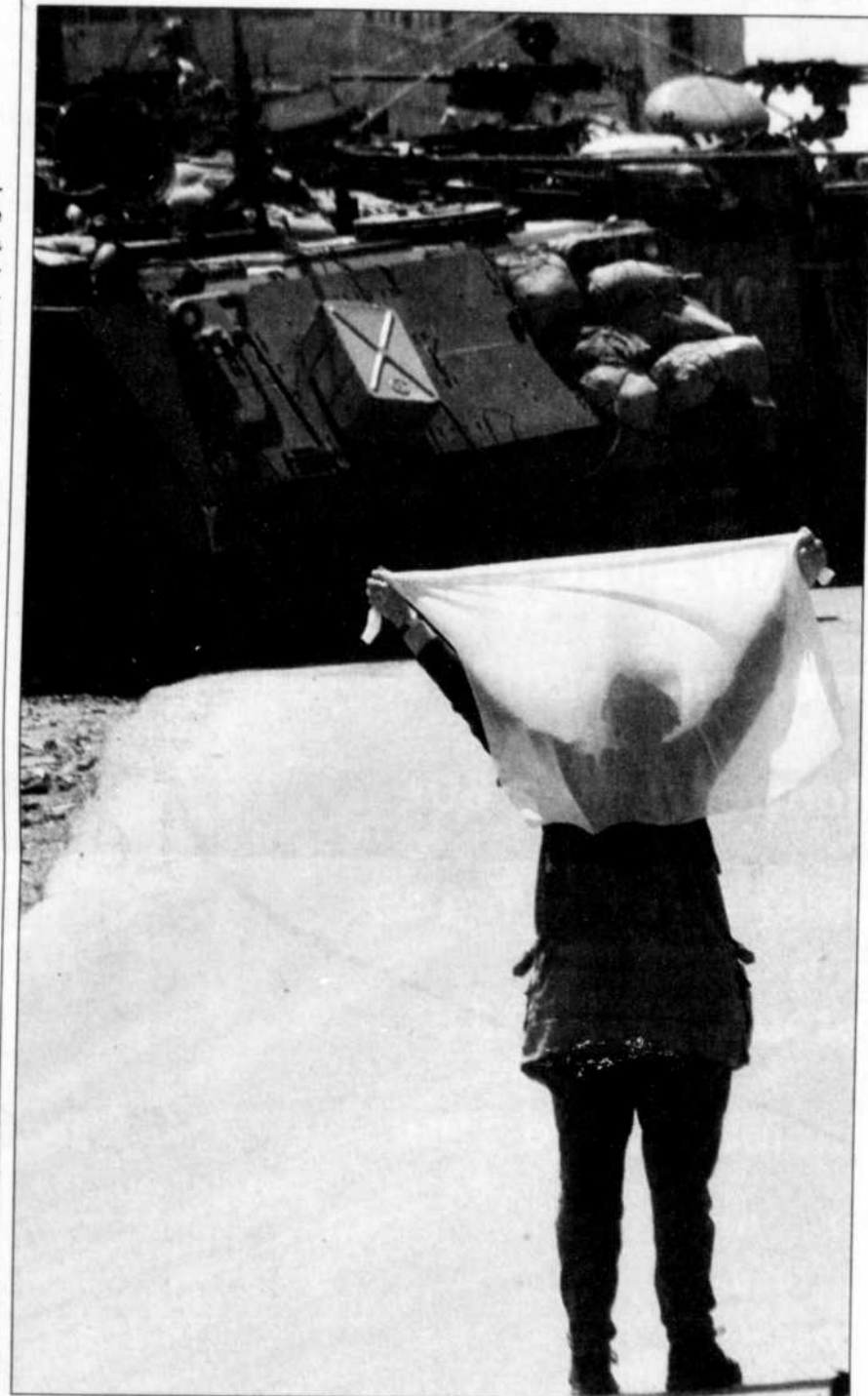
L'opération israélienne « Rempart » en Cisjordanie s'est accompagnée d'une recrudescence des attaques sur la frontière et, depuis une semaine, le Hezbollah harcèle systématiquement les positions militaires israéliennes dans la zone des Fermes de Chebaa, provoquant riposte après riposte de Tsaïhal. Dimanche, sept soldats israéliens avaient été blessés. Le lendemain, Tsaïhal appelait des unités de réserve supplémentaires sur la frontière et en-

voyait des avions de combats au-dessus du Liban.

Certains tirs de roquette étaient dirigés directement sur le nord d'Israël, vers la ville-frontière de Kyriat Shmona, fréquente cible des Katioucha du temps de l'occupation israélienne du Liban-Sud. Trois d'entre elles seraient tombées lundi dans des champs du nord de la Galilée, selon Israël.

Beyrouth revendique les Fermes de Chebaa, zone frontalière dont Israël ne s'est pas retiré en mai 2000, lors de son départ unilatéral du Liban-Sud. Pour les autorités libanaises, le combat du Hezbollah, qui a juré de libérer ce secteur, est légitime. Pour Israël et pour l'ONU, la zone fait partie du Golan occupé : c'est donc avec la Syrie qu'Israël doit régler son sort, à terme.

La tension de part et d'autre de la « ligne bleue » fixée par l'ONU reste forte depuis le retrait israélien, et Tsaïhal a déjà riposté à des attaques du Hezbollah, bombardant des positions syriennes dans la plaine de la Bekaa. Aujourd'hui, l'État hébreu dit vouloir faire preuve de retenue, mais le risque est là.



Kathleen Kern, de la Christian Peace Team, brandit un drapeau blanc devant des chars d'assaut israéliens à l'entrée de Doura, alors qu'elle tente d'atteindre la maison d'une Palestinienne dans cette septième localité réoccupée tôt hier matin par l'armée d'Israël.

Carter, le plus haut dignitaire US à visiter Cuba depuis la révolution

MARIE SANZ
Agence France-Presse

■ LA HAVANE — Plus de 40 ans après la révolution cubaine et la rupture des relations avec les États-Unis, l'ancien président des États-Unis, Jimmy Carter, que le gouvernement américain a autorisé à visiter l'île communiste, sera le plus haut dignitaire américain jamais reçu par le président Fidel Castro.

Un porte-parole de Jimmy Carter a confirmé, hier, que l'ancien président démocrate (1976-1980) avait été autorisé à se rendre en visite à Cuba en mai. Le département américain du Trésor a accordé un visa de voyage à M. Carter, vendredi, a déclaré Deanna Congilio, porte-parole du Centre Carter basé à Atlanta, en Géorgie.

Un porte-parole du département d'État américain, Chip Barclay, a déclaré que les connaissances de Carter en matière de droits de l'homme et de développement « pourraient être d'une grande utilité à Cuba ».

« Nous sommes certains qu'il soulèvera le problème des droits de l'homme dans ses entretiens à Cuba et qu'il reviendra mieux informé sur le triste état de la situation à Cuba après sa visite », a-t-il dit.

Jimmy Carter, premier président américain à soulever la question des droits de l'homme dans la politique étrangère des États-Unis, est ouvertement opposé à l'embargo américain contre Cuba, renforcé en 1996 par la

loi Helms-Burton, qui selon lui est un échec.

Il a souvent été présenté par Fidel Castro comme le seul occupant de la Maison-Blanche — parmi les 10 qui s'y sont succédés depuis son arrivée au pouvoir en 1959 — à s'être vraiment préoccupé d'un rapprochement avec l'île.

En 1977, Jimmy Carter avait ouvert une section d'intérêts américaine dans l'île, faisant office de représentation en l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays, tandis qu'une section d'intérêts cubaine était autorisée à Washington.

Il avait également levé temporairement les restrictions de voyage vers Cuba. Sa présidence, toutefois, avait aussi dû faire face à la grave crise migratoire de Mariel, au cours de laquelle 125 000 Cubains avaient gagné les côtes de Floride.

Lors de la crise des « balseros » de 1994, au cours de laquelle plus de 30 000 cubains avaient aussi quitté l'île sur des embarcations de fortune,

M. Carter avait offert de servir de médiateur, mais selon le président cubain, « on ne le lui a pas permis ».

« Soyez le bienvenu ici », a lancé récemment Fidel Castro, confirmant son invitation à Jimmy Carter.

Le leader cubain s'est dit prêt à « remplir la place de la révolution (d'une capacité d'un million de personnes) pour qu'il (Jimmy Carter) nous fasse toutes les critiques qu'il souhaite, parce que nous sommes convaincus de l'éthique morale et humaine de la révolution », a-t-il dit.

Fidel Castro avait précisé avoir lancé son invitation à Jimmy Carter lors des obsèques de l'ancien premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, en octobre 2000 à Montréal.

Les milieux dissidents de La Havane ont accueilli avec satisfaction, hier, l'annonce de la prochaine visite de M. Carter. « C'est un premier pas vers un long processus de détente », a déclaré le président de la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale (illégal, mais tolérée), Elizardo Sanchez.

« J'espère que cette visite donnera quelque résultat dans le domaine des droits de l'homme, mais je reste sceptique », a-t-il dit, ajoutant qu'il avait déjà rencontré l'ancien président américain en 1993 à Atlanta. « C'est une personne excellente, de bon cœur, d'une grande foi, mais je doute qu'il puisse faire quelque chose ».

Interdiction à Fox de venir ici

MEXICO (d'après AFP) — Dans une mesure sans précédent, le Sénat mexicain a refusé hier au chef de l'État Vicente Fox la permission d'effectuer une visite de travail aux États-Unis et au Canada, prévue du 15 au 18 avril, jugeant que rien ne justifiait sa présence dans ces pays.

Le président Fox devait effectuer une tournée dans les villes canadiennes de Calgary et de Vancouver, puis les américaines Seattle et San Francisco, où il devait rencontrer, des dirigeants locaux, des fonctionnaires ainsi que des représentants des communautés mexicaines dans la région.

Le seul précédent fut en 1999 lorsque le président de l'époque, Ernesto Zedillo, avait demandé la permission au Congrès de se rendre aux États-Unis mais, sachant qu'elle serait refusée, avait retiré sa demande.

Le Sénat a voté par 71 voix contre, venant des partis d'opposition du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et du Parti de la révolution démocratique (PRD) la demande de M. Fox, contre 41 sénateurs en faveur, venant, eux, du parti au pouvoir, Action nationale (PAN).

Ces derniers, minoritaires au Sénat, ont estimé que cette décision était « grave » pour les relations interparlementaires de la nation mexicaine. Surtout à l'heure du libre-échange...

LA REINE MÈRE (1900-2002)

Funérailles solennelles

Les Britanniques disent adieu à leur illustre centenaire

■ LONDRES (AP et PC) — Les funérailles de la reine mère, morte le 30 mars dernier à Windsor à l'âge de 101 ans, ont été célébrées dans la plus grande solennité hier à l'abbaye de Westminster, en présence de la famille royale ainsi que des têtes couronnées de 25 monarchies et de représentants de nombreux autres pays.

Un cortège a ensuite conduit le cercueil au château de Windsor où, après un enterrement privé, Elizabeth reposera au côté de son époux le roi George VI dans la chapelle familiale.

En cette journée de deuil national, deux minutes de silence ont été respectées dans tout le royaume à la mémoire de la reine mère. Écoles, centres commerciaux et aéroports se sont figés pour marquer le début de la cérémonie à Westminster.

Le cercueil, auparavant exposé au parlement de Westminster, à quelques centaines de mètres de l'abbaye synonyme, a été transféré dans l'édifice religieux sur le même affût d'artillerie que pour le roi George VI en 1952. Le transfert a eu lieu au son de 192 cornemuses et tambours, sous les yeux d'une foule nombreuse et recueillie, parfois en larmes, venue dire adieu à *Queen Mum*, unanimement reconnue pour sa gentillesse et son sens du devoir.

Malgré un ciel gris, le froid et le vent, plus d'un million de sujets se sont joints à ce dernier hommage, selon la police : 400 000 se pressaient le long du parcours entre le parlement et l'ab-

baye de Westminster, et 600 000 sur les 32 km reliant l'abbaye au château de Windsor, après l'office. Certains ont applaudi ou baissé la tête, d'autres encore ont lancé des fleurs.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient pris place dès les petites heures le long du parcours, derrière la rangée de gardes royaux en tunique rouge et bonnet à poil noir, de Royal Marines en bleu sombre et de membres de la Royal Air Force en bleu clair.

Le cercueil recouvert du drapeau personnel d'Elizabeth et surmonté de sa couronne sur un coussin de pourpre a été suivi jusqu'à l'abbaye par le duc d'Édimbourg (Philip, époux d'Elizabeth II, l'actuelle souveraine, fille de la reine mère), les princes Charles, Andrew et William, la princesse Anne et d'autres membres de la famille royale, la plupart en tenue militaire.

La grande cloche de l'abbaye du XIII^e siècle a marqué le début de la cérémonie par 101 coups.

JEAN CHRÉTIEN PRÉSENT

Quelque 2200 invités se trouvaient à l'intérieur de l'abbaye, parmi lesquels

les monarques d'Espagne, de Suède, du Danemark, de Belgique et des Pays-Bas, le prince Albert de Monaco et sa sœur Caroline, la femme du président George W. Bush, Laura, les premiers ministres d'Australie, du Canada et de Nouvelle-Zélande ainsi que des représentants de nombreux autres pays.

Des hauts parleurs diffusaient la cérémonie à l'extérieur où des dizaines de milliers de personnes se sont joints aux chants durant l'office.

L'archevêque de Canterbury, George Carey, a rendu hommage à « l'ouverture aux gens » dont faisait preuve la reine mère, ainsi qu'à son « courage tranquille et manifeste en temps de guerre et de veuvage », a-t-il noté.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui a interrompu un périple en Afrique pour assister aux funérailles avec son épouse Aline, a souligné le sens de l'humour et la grâce de la reine mère.

« Elle a été un modèle pour beaucoup de gens, vous savez : un bon sens de l'humour, une femme qui aimait la vie », a-t-il dit en point de presse. « C'était toujours agréable (de la rencontrer) parce que c'était une belle leçon pour certains Canadiens — elle parlait un très bon français, elle m'a toujours parlé en français. »

À l'issue des funérailles, un cortège a emmené le cercueil au château de Windsor pour un enterrement privé dans la chapelle familiale. Tandis que



Les membres de la famille royale étaient assis près du cercueil de la reine mère lors de l'office religieux célébré à l'abbaye de Westminster, hier, à Londres.

les cloches de l'abbaye de Westminster carillonnaient, un bombardier Lancaster de la Seconde Guerre mondiale flanqué de deux chasseurs Spitfire ont survolé le palais de Buckingham pour saluer la reine qui avait refusé de fuir Londres et les bombardements pendant le conflit.

À Windsor, la reine mère reposera auprès de son époux. Les cendres de la princesse Margaret, morte le 9 février dernier à l'âge de 71 ans, y seront également déposées.

MONARCHIE REVIGORÉE

Par ailleurs, la monarchie britannique serait sortie revigorée des funé-

raillies de la reine mère, marquées par un retour de certaines valeurs traditionnelles britanniques — communion, solennité, sérénité — aux antipodes du tumulte de la mort de Diana.

Ainsi, 54% des Britanniques veulent voir la monarchie inchangée, révèle en effet un sondage publié hier par le quotidien *Independent*, contre 30% qui souhaitent sa réforme radicale et seulement 12% son abolition (contre 34% il y a un an).

Le pourcentage de « monarchistes » parfaitement satisfaits du statu quo monte même à 58% chez... les jeunes de 15-24 ans.

Des souvenirs inoubliables pour André Gagnon

LOUISE LEMIEUX

LLe mieux@lesoleil.com

La première fois que M^e André Gagnon a traversé l'Atlantique, c'était pour assister au couronnement du roi George VI et d'Elizabeth I^{re}. Pas banal comme premier voyage en Europe. C'était en mai 1936. André Gagnon avait 15 ans.

Aujourd'hui, André Gagnon a 81 ans, il est retraité depuis à peine un an de la pratique du droit. Contrairement aux Québécois qui sont restés indifférents au décès de la reine mère, M. Gagnon s'est empressé d'aller signer le registre de condoléances chez la lieutenant-gouverneur, Lise Thibault, la semaine dernière.

« Je suis toujours resté attaché à la Couronne britannique. La reine mère, est un symbole extraordinaire de loyauté et de ténacité. Surtout lors de la Seconde Guerre mondiale », explique M^e Gagnon.

En 1936, M. Gagnon était l'un des 200 jeunes Canadiens, invités par le gouvernement britannique à assister au couronnement de George et Elizabeth. L'invitation avait été lancée aux écoles secondaires canadiennes. André Gagnon a été choisi par le collège des Jésuites. « J'étais premier de classe depuis cinq ans, c'est peut-être pour ça », poursuit-il. Des 40 participants du Québec, une vingtaine étaient francophones. Mais déjà, M. Gagnon se débrouillait en anglais. Son père — Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur du Québec de 1958 à 1961 — engageait des moniteurs d'anglais pour apprendre la langue de Shakespeare à ses enfants. M. Gagnon père n'a donc pas hésité une seconde à défrayer les 200 \$ que coûtait le voyage de six semaines en Angleterre, en 1936.

Six jours de mer. Des grosses vagues parfois, André Gagnon s'en rappelle. Mais pas de mal de mer. « Nous étions logés dans les cabines d'immigrants, en 3^e classe. Sur les ponts, nous jouions au *shuttle board* et au tir au pigeon d'argile », raconte André Gagnon.

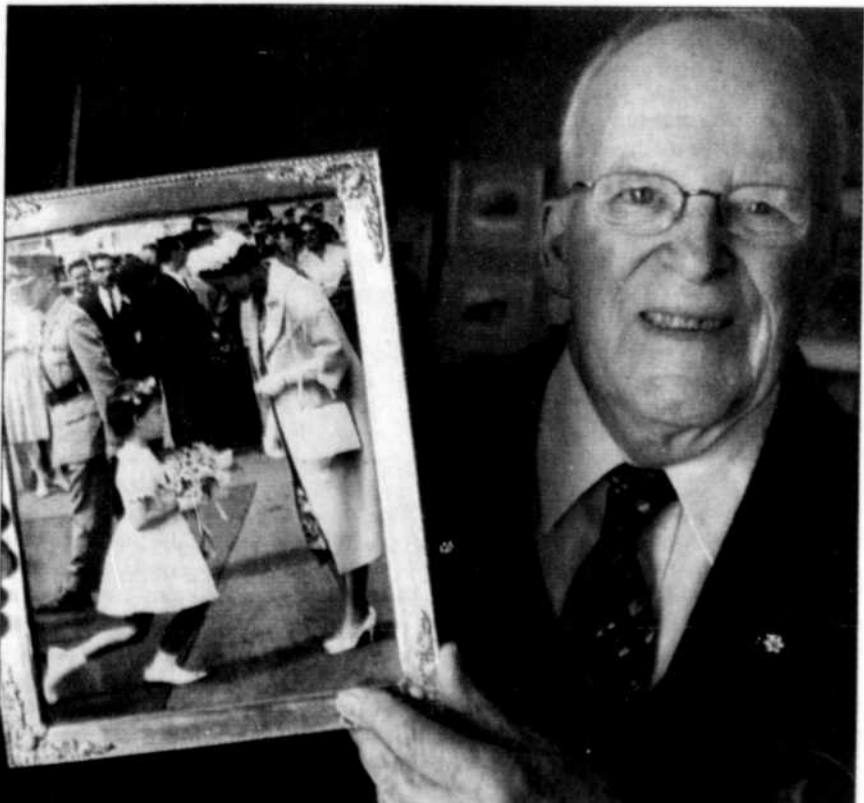
Pour le grand jour du couronnement, tous les enfants canadiens portaient blazer marin et pantalons gris de flanelle.

« Nous étions placés dans les estrades en face du palais de Buckingham. Il faisait très beau, ce jour-là. Nous avons été témoins du départ des carrosses (pour la cathédrale de Westminster) et de leur retour. Puis nous avons vu les souverains apparaître au balcon du palais. Cela a duré toute la journée. Heureusement, on nous avait fourni un repas dans une boîte de carton. »

Le plus impressionnant pour l'adolescent qui quittait Québec pour la première fois, « c'est la foule immense, le jour du couronnement. J'ai réalisé combien le roi et la reine étaient des symboles importants pour les Anglais. C'était très excitant ». Ce voyage lui donna le goût de revenir en Angleterre, pour des études de droit à Oxford.

Plus tard, à l'époque où son père, lieutenant-gouverneur du Québec, habite le Bois-de-Coulonge, il serrera la main de la princesse Margaret, en voyage au Canada. Sa fille aînée, Michelle, sera choisie pour offrir un bouquet à la reine Elizabeth II, en voyage au Canada et au Québec en 1959. Son beau-père, le général Henri Trudeau, lui a servi d'aide de camp de Banff à Vancouver dans les années 40. Depuis toujours, la royauté britannique a fait partie de la vie de l'avocat.

André Gagnon n'a pas été invité aux funérailles de la reine mère. Mais il a suivi les cérémonies à la télé, dès 6 h. En direct. Il y tenait.



André Gagnon montre une photo de sa fille aînée, publiée dans le « *London News Illustrated* » en 1959, offrant un bouquet à Elizabeth II alors en visite au Canada.

SOURIEZ!

Le 2^e gallon à
1/2 PRIX
est de retour!Achetez un 1^{er} gallon à 41⁹⁹ \$
(tel AquaVelvet 319-01)Obtenez le 2^e gallon à 20⁹⁹ \$
(tel AquaPerle 310-01)Du 11 au
14 AVRIL
seulement

L'OFFRE BENJAMIN MOORE LA PLUS COURUE EST DE RETOUR ! VOICI L'OCCASION ANNUELLE D'OBTENIR À MOITIÉ PRIX UN DEUXIÈME GALLON DE PEINTURE AQUAVELVET OU AQUAPERLE, DES PRODUITS DE QUALITÉ BENJAMIN MOORE, À L'ACHAT DU PREMIER. FAITES VOS DUOS : VOUS AVEZ LE CHOIX DU PREMIER ET LE CHOIX DU DEUXIÈME ! PROFITEZ-EN MAINTENANT ! SEULEMENT 4 JOURS DE SOLDE ANNUEL... POUR METTRE LA MAIN SUR TOUT UN CHOIX DE COULEURS EXCEPTIONNELLES À DES PRIX VRAIMENT SENSATIONNELS !

Benjamin Moore
Les experts en couleur et décoration

*Contenant de 3,79 litres seulement, couleur en sus. Prix en vigueur du 11 au 14 avril 2002, sur les peintures AquaVelvet ou AquaPerle portant les numéros d'identification 310 et 319 seulement. *Taxes en sus.

Centre de Décoration Guy Verret
250, boul. Sainte-Anne
Beauport (418) 667-0067

Clinique de la Couleur inc.
8985, 1^{re} Avenue
Charlesbourg (418) 622-0007

Décoration de la Falaise
1588, chemin Saint-Louis
Sillery (418) 656-9971

Décoration Lamontagne
1100, boul. de la Chaudière
Cap-Rouge (418) 659-3611

Léopold Bouchard inc.
2324, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald (418) 839-9538

Peinture André Morin
850, boul. Pierre-Bertrand, local 200
Vanier (418) 687-0252

Peinture sur Mesure inc.
3291, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (418) 650-3535

Quincaillerie Limoilou
1266, 3^e Avenue
Québec (418) 522-3766

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Michel Piché, Elmer Hara, Diane Déziel, Sam Yataki et Pierre Bolduc ont tâté du japonais et goûté le sushi à l'occasion de la journée Québec multilingue.

DEUXIÈME JOURNÉE ANNUELLE QUÉBEC MULTILINGUE

Important, l'anglais? Difficile d'en convaincre les Québécois

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Entre le *shime-saba* et le *maguro*, M. Hara raconte comment les caractères chinois ont été adoptés par le Japon, voilà à peu près 2000 ans. Normalement, il parlerait photonique, mais hier, sa petite équipe apprenait à dire « domo arigato gozaimasu » devant un plat de sushis.

Elmer H. Hara, né au Canada de parents japonais, mais qui a vécu une partie de son enfance au Japon, est le président de l'Institut canadien pour les innovations en photonique (ICIP), basé à l'Université Laval. À l'occasion de la journée Québec multilingue, il se retrouvait avec son équipe au Sushi-Zen, à Sillery, pour parler histoire, langue et culture asiatiques.

C'est la deuxième année que la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain organise cette journée de sensibilisation à l'importance, autant économique que culturelle, des langues étrangères. La Chambre aimerait bien que cette journée devienne un « happening » entre la population et les gens d'affaires.

On n'en est pas encore là, mais presque. Près de 9000 personnes participaient hier à une des activités organisées par des professeurs, des étudiants, des collègues de travail, des entreprises.

Au petit diner organisé par l'ICIP, M. Hara était accompagné de Sam Yataki, un consultant en optique-photonique arrivé au Canada en 1976. Il ne parlait alors que le japonais, mais ça ne l'a pas empêché de se dénicher un boulot de dessinateur technique au bout de trois mois.

« On communiquait surtout par dessins... », raconte-t-il. Comme M. Hara, il ne parle que le japonais et l'anglais, mais il a tâté du français en réalisant un contrat pour la microbrasserie La Barberie, et il brasse même sa propre bière chez lui.

Certaines langues européennes se rapprochent du japonais, observe par ailleurs M. Hara. Il y a le hongrois, l'estonien mais surtout, dit-il, le finlandais. Vous en doutez? Pensez à la sonorité d'un nom comme Saku Koivu, par exemple.

Marie-France Poulin, vice-présidente exécutive de Maax

Inc, a accepté, sans hésiter dit-elle, de parrainer cette journée, avec le président de Recruitsoft, Louis Têtu.

La compagnie fait affaire dans plus de 25 pays, et en plus de ses usines américaines elle produit à partir de la Hollande pour l'Autriche, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Angleterre. « Là-bas, il est courant de posséder trois langues », remarque-t-elle.

« Dans nos usines, 90 % de nos communications se font en anglais, pour le service après-vente, les communications avec les clients, avec nos 23 divisions. La connaissance de l'anglais n'est pas obligatoire, mais c'est important pour 70 % des emplois qu'on offre. »

À la compagnie Juken Inc., fabricant d'équipements en acier inoxydable pour cuisines, une douzaine de projets ont été mis sur pied pour rejoindre 77 des 120 employés de bureau. La compagnie attaque le marché américain, et elle vend à des clients comme Maytag, Frigidaire, explique Nicole Delfour, adjointe au président. Même sur le plancher, des employés ont besoin de l'anglais pour travailler avec les robots industriels.

DANS SON ÉLÉMENT

Joyce Anglo, professeur d'anglais au cégep Sainte-Foy, a sauté à pieds joints sur l'occasion d'organiser des activités. Cette enseignante qui cumule des origines américaine, italienne, suédoise et canadienne-française, qui se spécialise en sociolinguistique et est membre de l'Association for Language Awareness, nage en plein dans son élément.

Elle a enrégimenté une centaine d'étudiants pour organiser des activités, des kiosques d'informations sur plus d'une vingtaine de langues.

Les étudiants, dit-elle, peuvent comprendre, « intellectuellement », l'importance de maîtriser une deuxième langue, à tout le moins l'anglais, mais ils n'en réalisent pas vraiment la nécessité. « On leur parle de ça, ils font oui de la tête, mais dans leur vie de tous les jours, c'est à peu près absent. »

Par contre, à l'Université Laval, où elle enseigne aussi à l'École des langues vivantes, la clientèle plus mature, qui a déjà eu des contacts avec le marché du travail, est beaucoup plus motivée.

Mais Québec a du chemin à faire, dit-elle, si on songe au sondage qui révélait que 75 % d'entre nous trouvent qu'il y a assez ou trop d'immigrants dans la région.

MÉGAFRAUDE DU MARCHÉ CENTRAL

Voyage de luxe et compte en Suisse pour Schmouth

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Denis Schmouth a effectué en février 1994 un luxueux voyage à Paris et à Genève, au cours duquel 100 000 \$ lui ont été versés dans un compte bancaire en Suisse.

L'homme de 67 ans est accusé de vol, de fraude et d'avoir touché des commissions secrètes dans la méga-fraude de 100 millions \$ dont ont été victimes deux communautés religieuses dans l'histoire du Marché central de Montréal.

Schmouth, qui agissait à titre de comptable pour les soeurs du Bon-Pasteur, s'est rendu en Europe en compagnie de Jean-Alain Bisailon, un autre accusé dans cette affaire, et de Jean-Pierre Cantin, qui a déjà plaidé coupable aux accusations portées contre lui. Il a reçu une sentence de cinq ans et cinq mois.

L'ex-avocat Cantin agit comme témoin principal pour la Couronne dans le procès de Schmouth. C'est lui qui a raconté hier le voyage en Europe. Le détournement par Paris visait uniquement à « gâter » un peu plus Schmouth, a dit l'ex-avocat devenu témoin délateur. À Genève, un compte bancaire a été ouvert au nom de Schmouth, et Bisailon y a déposé une somme de 100 000 \$.

CHAMBRES À 1000 \$ LA NUIT

Un voyage de cinq jours sous le signe du luxe, puisque le trio logeait dans des chambres d'hôtel à 1000 \$ la nuit. Et l'accusé a rapporté une montre en or pour son épouse et une autre pour lui. Voyage et cadeaux aux frais de Bisailon, précise le témoin délateur.

Schmouth a ainsi été récompensé parce qu'il a rendu possibles plusieurs actions de ses présumés complices, qui ont obtenu des prêts de la communauté religieuse pour le développement du Marché central, qui devait comprendre des commerces à grandes surfaces et des tours à bureaux.

Sauf que selon le témoignage entendu depuis deux jours, l'argent prêté par les communautés servait à d'autres fins. Par exemple, les soeurs du Bon-Pasteur ont prêté 21 millions \$. Une somme de 4,2 millions \$ a servi à

rembourser un précédent prêt consenti par la communauté. Près de 8 millions \$ ont servi pour acheter les actions votantes du Marché central. Le reste, environ 9 millions \$, a servi à payer des commissions, des honoraires. Une somme de 2,7 millions \$ a été transférée en Suisse pour être déposée dans les comptes possédés par Cantin et Bisailon. D'autres emprunts auprès des soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi ont aussi permis des transferts d'argent en Suisse dans les comptes de Bisailon et de Cantin.

Toujours selon le témoignage de Cantin, les prêts consentis par les communautés religieuses ont aussi permis de faire de nombreux paiements sur la maison de près de un million de dollars que Bisailon se faisait construire à Roberval.

Les 21 millions \$ prêtés par les religieuses ont servi à d'autres fins que prévu

Denis Schmouth n'a pas touché à l'argent déposé dans son compte en Suisse. Les religieuses l'ont congédié en juin 1996, lorsqu'elles ont commencé à flairer la fraude. L'accusé a donc signé un document autorisant Cantin à fermer ce compte, en octobre 1996. Bisailon et Cantin se sont partagé le magot devenu 115 000 \$ avec les intérêts.

Rappelons que lundi, le témoin délateur a raconté que Schmouth avait reçu en décembre 1992 un paquet contenant 150 000 \$. On lui reproche également d'avoir touché en avril 1996 une commission secrète de 500 000 \$.

Le témoignage de Cantin, ex-avocat qui agissait à titre de conseiller juridique et mandataire pour les religieuses, en sera aujourd'hui à sa troisième journée à la barre des témoins.

PÉNURIE D'ANESTHÉSISTES AU CHUL

Legault répète ce qu'a dit Levine

Le problème concerne la Régie régionale

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

Le problème du manque d'anesthésistes du CHUL a été abordé à l'Assemblée nationale, hier, sans que cette intervention n'ait quelque effet que ce soit sur la situation.

Le ministre François Legault a répété essentiellement ce que son ministre mais non élu David Levine a déjà dit il y a quelques semaines: le nombre d'anesthésistes dans la région de Québec est suffisant et le problème du CHUL est un problème régional, qui n'a pas à être réglé par le ministre.

« On a dans la région de Québec 80 anesthésistes. C'est suffisant. C'est la région au Québec où il y en a le plus per capita. Pour la répartition des effectifs entre les différents établissements, nous, on fait confiance aux instances régionales. C'est ça la décentralisation. C'est ça faire confiance aux gens du milieu », a déclaré le ministre de la Santé à l'Assemblée nationale, hier après-midi.

Le nombre d'anesthésistes au CHUL

est passé de 13 à 4 en moins d'un an. Après avoir prêté main forte à leurs collègues du CHUL, les anesthésistes de Saint-François d'Assise (un autre hôpital du CHUQ) se sont retirés à leur tour des gardes au CHUL.

Par conséquent, depuis quelques semaines, toutes les chirurgies importantes se font à Saint-François d'Assise. Seules des chirurgies d'un jour sont pratiquées, le jour au CHUL. Les quatre anesthésistes qui restent assurent la garde en pédiatrie et en néonatalogie.

Un conseil d'administration du CHUQ a lieu ce soir. On y dévoilera les résultats des dernières semaines de discussions avec les anesthésistes des deux autres hôpitaux du CHUQ, Saint-François et l'Hôtel-Dieu.

Selon nos informations, la situation n'a guère évolué, en dépit des nombreuses discussions, réunions et tractations, pour convaincre les anesthésistes de la région de faire leur part au CHUL. Un autre anesthésiste, de Saint-François, celui-là, aurait même déposé sa démission, épuisé par l'incertitude qui règne dans le CHUQ.

La situation aurait provoqué une autre démission, à St-François

Gravement blessés



Un conducteur âgé et son épouse ont été gravement blessés hier matin lorsque leur voiture a été percutée par un camion-remorque, à l'intersection des routes 204 et 277 à Sainte-Rose-de-Watford, dans les Etchemins. Selon la Sûreté du Québec, l'automobiliste de 80 ans aurait omis de céder le passage au poids lourd. Il est aussi possible que le conducteur n'ait jamais vu le camion. Une chose est certaine, les spécialistes en scène d'accident de la SQ n'ont remarqué aucune trace de freinage sur la chaussée. Sous la force de l'impact, la voiture de l'octogénaire a été déportée dans le stationnement d'un restaurant. Les deux occupants de l'auto ont été conduits à l'hôpital de Saint-Georges de Beauce pour y faire soigner de graves blessures. I. M.

COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET



La rivière Etchemin à la hauteur de Saint-Léon-de-Standon, au début des années 80.

ASSAINISSEMENT DE L'ETCHEMIN

Moins de coliformes mais plus de phosphore !

Au tour des milieux agricoles de faire leur effort, propose le Conseil de bassin de la rivière

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

■ Après les efforts d'assainissement consentis par les municipalités et l'industrie du bassin de la rivière Etchemin, c'est maintenant au tour des milieux agricoles de faire leur effort.

C'est ce qu'observe la coordonnatrice du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), Carole Rouillard, à l'occasion d'une entrevue accordée au SOLEIL.

« Diverses mesures d'assainissement ont donné des résultats. L'eau de la rivière Etchemin s'est améliorée. Ou tout au moins, dans une étude récente du ministère de l'Environnement, on parle d'une stabilisation ou de "tendances" à la baisse. Il y a moins de coliformes fécaux. Mais en revanche, il y a plus de phosphore », indique à grands traits M^{me} Rouillard.

« Malgré les efforts d'assainissement importants engagés au cours des dernières années, les analyses démontrent que l'eau à l'embouchure de la rivière, à Saint-Romuald, est encore classée de qualité douteuse. En ce qui concerne l'affluent de la rivière Le Bras, qui draine le secteur très agricole de Sainte-Hénédine, Scott, Saint-Isidore et Saint-Lambert, l'eau est de très mauvaise qualité », ajoute-t-elle, citant diverses études et recherches de la banque de données du CBE.

Ce Conseil de bassin de la rivière Etchemin que dirige M^{me} Rouillard, 24 ans, une géographe de formation, a été fondé en 2000. Épaulé par un conseil d'administration de 26 sièges, il a notamment pour mission d'alimenter la concertation entre les résidents du bassin de la rivière Etchemin, d'appuyer les initiatives de restauration et de mise en valeur également. Dans cette perspective, le CBE vient d'entreprendre une vaste tournée d'information et de consultation de haut en bas de la rivière.

TRAVAUX D'HERCULE

C'est dans une démarche qu'Hercule lui-même n'aurait pas désavouée qu'intervient le CBE. Il y a cinq ou six ans, la rivière Etchemin passait pour être l'une des 10 rivières les plus polluées du Québec. À sa source, la rivière est somme toute saine et son eau est au moins de qualité satisfaisante. Mais dans son cours inférieur, les choses se gâtent.

Avec au moins 2,4 unités animales à l'hectare, des cochons dans une proportion de 62 %, le bassin de la rivière Etchemin présente la plus forte densité d'animaux d'élevage de toutes les

rivières québécoises, Chaudière et Yamaska comprises.

Depuis 20 ans, les programmes québécois d'assainissement des eaux PAEQ et PADEM ont graduellement amené les municipalités à investir plus de 240 millions \$ dans la construction d'infrastructures d'épuration. Les entreprises, celles à vocation agroalimentaire en particulier, se sont aussi mises à l'heure verte durant la même période. Les pouvoirs publics, voire les municipalités, ont également resserré leur réglementation environnementale.

Des indications de M^{me} Rouillard, il ressort également qu'une douzaine de millions de dollars ont été investis dans quelque 250 projets d'assainissement agricole, des structures d'entreposage de fumiers notamment.

Une étude du ministère de l'Environnement qui sera rendue publique d'ici quelques jours établit d'ailleurs qu'il y a eu amélioration, et ceci pendant que la population du bassin inférieur de l'Etchemin et l'agriculture croissaient rapidement. Mais c'est néanmoins avec un grain et sel que M^{me} Rouillard aborde ce constat d'amélioration, qui préfère utiliser le mot "tendance".

« Tout cela a donné des résultats. Du chemin a été fait, convient la coordonnatrice du CBE. Mais il reste encore tant de choses à faire », reprend-elle du même souffle, faisant notamment référence à ce secteur des sous-bassins de la rivière Le Bras et du ruisseau Fourchette. Des sous-bassins où se sont développés plus de 60 % des cheptels porcins et aviaires de tout Chaudière-Appalaches et d'où proviendrait 75 %

de la pollution dont est victime la rivière Etchemin.

Pour M^{me} Rouillard, il est clair que le bilan agro-environnemental de la rivière Etchemin est relativement négatif.

« Les municipalités et les entreprises ont fait leur bout. C'est maintenant au milieu agricole de faire un effort », estime-t-elle sans ambages, suggérant d'emblée que de nouvelles lois encadrent les producteurs agricoles, que les épandages soient davantage supervisés, que tous les producteurs gèrent leurs fumiers avec un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), que de nouvelles technologies soient mises à leur portée, etc.

« Au Québec, nous avons fait le choix de société de développer notre agriculture, et l'État a pris des mesures en ce sens. Les producteurs agricoles ne doivent pas être laissés seuls quand il s'agit de régler les problèmes d'ordre environnemental. Les mêmes accompagnements doivent demeurer », ajoute M^{me} Rouillard.

À son avis, il est tout à fait possible de revenir en arrière en ce qui concerne la rivière Etchemin. « Ce n'est pas un canal. Le bassin de la rivière Etchemin, c'est un habitat pour la faune aquatique et terrestre, y compris l'homme », conclut-elle.

75 % de la pollution vient des élevages de porcs et de volailles



BUICK

Roulez comme un pro

0% à l'achat*
398\$/mois**
Location 48 mois
Transport et préparation inclus
29 998\$ à l'achat***

- La robustesse d'un utilitaire sport
- La polyvalence d'une fourgonnette
- L'élégance d'une berline de luxe

RENDEZVOUS CX



Vos concessionnaires



du Québec

Les concessionnaires GM du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2002 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0 % disponible jusqu'à 36 mois. Exemple de financement de 30 000 \$ à 0 % : 36 versements de 833,33 \$. **Paiement mensuel basé sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent de 3 246 \$. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

ÉDITORIAL

L'abonné conduit

Un message enregistré vous dira sans doute bientôt de rappeler plus tard. L'abonné que vous tentez de joindre conduit. L'étape de l'éducation populaire et des coûteuses campagnes de publicité sur les dangers de l'utilisation du téléphone cellulaire au volant est dépassée. L'heure est venue de réglementer, même s'il est toujours agaçant de voir l'État paternaliste devoir intervenir pour protéger les citoyens contre eux-mêmes.

L'État de New York a adopté une loi en juin 2001. En novembre, les policiers ont donné des avertissements aux conducteurs pris en flagrant délit et depuis le 1^{er} décembre, ils émettent des contraventions de 100 \$ à ceux qui refusent de changer leurs habitudes. Une certaine tolérance transitoire a toutefois été maintenue. Depuis le 1^{er} mars, il n'y a plus de dérogations possibles. Seule l'utilisation de l'appareil à main libre peut encore être acceptée. D'autres États ont aussi légiféré pour limiter l'utilisation du cellulaire au volant, dont la Californie et le Massachusetts; 43 États se penchent sur des restrictions. Même le Burkina Faso est intervenu!



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Nos cellulaires sont de plus en plus miniaturisés, en même temps que leurs prodiges ont été décuplés. Composer des numéros toujours plus longs sur des appareils aux touches minuscules, à 120 km/h, tient de l'exploit pour un pilote de F1. Lire ou expédier des courriels relève de la cascade.

Théoriquement, les articles 439 et 442 du Code de la sécurité routière du Québec permettent aux policiers d'intercepter les conducteurs en flagrant délit de conduite hasardeuse en raison de la manipulation d'un cellulaire. Il est déjà interdit de conduire un véhicule dans lequel un écran pouvant afficher de l'information est placé de manière à ce que le conducteur puisse voir directement ou indirectement l'image transmise sur écran; il est aussi interdit de conduire lorsqu'un objet peut gêner la conduite du véhicule. Le code prohibe d'autre part, à l'article 440, l'utilisation de baladeurs. Des conducteurs ont déjà écopé d'une contravention parce que leur chiot, sur leurs genoux, était susceptible de les distraire.

Mais tant que le Code de la sécurité routière ne restreindra pas formellement l'utilisation du cellulaire à l'oreille aux situations d'urgence et n'obligera pas l'ajout du casque d'écoute ou de l'écouteur, les comportements des conducteurs ne changeront pas et les policiers n'agiront pas, peu enclins à se baser sur une extension ou une interprétation des actuels articles du code. Ce fut le cas pour le port des ceintures de sécurité, puis les baladeurs.

Inutile alors de dépenser des fonds publics dans des campagnes de publicité. Il faudra tôt ou tard légiférer, comme dans d'autres États pourtant champions des libertés individuelles. Plus de 105 millions de détenteurs de permis de conduire aux États-Unis ont ainsi été disciplinés par la force.

Le Bloc, Dieu et la reine mère

Les politiciens doivent savoir concilier les débats partisans et le savoir-vivre. Régulièrement, ils doivent taire leurs différends et unir leur voix pour souligner des événements importants. Tant au Bloc québécois qu'au PQ, Lucien Bouchard savait généralement s'élever au-dessus de la mêlée dans ces occasions spéciales. On ne peut en dire autant de ses successeurs au BQ, qui ont mené une bien futile «guéguerre», lundi, sur le libellé de la résolution visant à rendre hommage à la reine mère.

Il est vrai que le libellé était vieillot et dépassé par la réalité politique. Tout autant pour le Québec que pour le reste du Canada d'ailleurs. Mais il faut comprendre que cette motion, qui faisait de nous des «sujets loyaux et soumis de Votre Majesté», relevait du folklore politique d'un autre siècle et non d'un engagement à l'égard de la Couronne britannique. Il n'y avait pas péril en la demeure. Mais les ténors du Bloc y ont vu un outrage à leurs convictions souverainistes, tout comme ils se sont objectés à ce que l'on mêle Dieu à cette motion. «On peut offrir toutes nos condoléances à la reine sans avoir à exprimer (...) que ce soit Dieu qui doive la consoler», a expliqué la critique bloquiste Francine Lalonde. Francement!



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Les us et coutumes de nos Parlements sont farcis de petits et de grands gestes qui n'ont rien à voir avec le présent, et tout avec l'histoire. Peu de gens savent, par exemple, que le premier ministre du Canada doit rencontrer le gouverneur général une fois par mois, pour l'informer des politiques de son gouvernement. À Québec, le gouvernement Landry respecte le protocole entourant le rôle de la lieutenant-gouverneur, M^{me} Lise Thibault, qui procède à l'assermentation du cabinet, ou qui préside à la lecture du discours du Trône.

En d'autres moments, la rébellion du Bloc québécois contre une motion de soumission à la monarchie ou au fédéralisme aurait été compréhensible. Mais pas dans un message de condoléances! D'autant plus que ce n'est pas la faute de la famille royale si nous nous querellons encore sur la monarchie britannique, mais parce que nous n'avons pas su régler nos désaccords constitutionnels. Raison de plus pour ne pas colporter nos querelles autour du cercueil de la reine mère. Heureusement que la vieille dame avait le sens de l'humour...

POWELL SE DIRIGE
VERS LA PALESTINE...



COTE
10-4-02

APCOTE@LESOLEIL.COM

CARREFOUR DES LECTEURS

Quelle vision a l'école «Vision»?

C'est annoncé depuis deux mois, l'école «Vision» s'implante dans mon quartier. Le zonage, semble-t-il, le permet quoique, du côté de la Ville, on ne m'en ait pas fait la démonstration. Une école élémentaire trilingue visant à former des enfants plus susceptibles d'être ouverts sur l'Amérique. Une école où les enfants plus lents ou plus turbulents n'ont pas tout à fait leur place. Une école privée à but lucratif que je financerais partiellement au moyen du crédit d'impôt pour frais de garde accordé aux parents. Une cinquième école élémentaire dans un rayon de 2 km. Il le faut bien, si tout cela est légal et répond à une demande...

Cette école pourra-t-elle par ailleurs mettre à profit son projet pédagogique au plan local et s'ouvrir sur son quartier autant que sur l'Amérique? Rien n'est moins sûr, le promoteur conviant sa clientèle potentielle et acceptant les inscriptions, mais, selon ce que j'en sais, ne semblant pas pressé de rencontrer la Ville ou les gens du coin afin d'harmoniser son projet au caractère résidentiel environnant, que ce soit en matière de circulation, de stationnement et d'aménagement de la cour intérieure. Pourtant on parle ici, à terme, de l'accueil de 350 enfants et de l'érection d'un gymnase.

À l'image de notre époque peut-être, pour le moment, la vision de cette école m'apparaît étroitement retournée sur elle-même, sur sa bâtisse, son terrain, sa clientèle spécifique.

Yannick Routhier
Sillery

Les «lologues» du MEEQ méritent un coup de pied

(À M. André-A. Bellemare, journaliste, LE SOLEIL)

C'est loufoque d'obliger les personnes ayant un chalet dans les bois d'avoir un puits artésien. Je bois l'eau des lacs depuis ma tendre jeunesse et je ne connais personne de décédé pour avoir bu l'eau des lacs.

Pour respecter le règlement du ministère de l'Environnement et de l'Eau du Québec (MEEQ) concernant les fosses septiques, il a fallu payer pour une excavatrice qui a fait un trajet de six heures et plus pour aller au chalet et creuser pour l'installation de la fosse. Ce sont nous, les poissons des «lologues».

Une chiotte extérieure couvre environ trois pieds carrés de défection, une fosse septique avec son champ d'épuration couvre 24 pieds carrés, alors les eaux souterraines drainent dans le lac plus de sédiment dans 24 pieds carrés que trois pieds carrés.

Pour revenir aux «lologues», le chalet se trouve à environ six pieds au-dessus du niveau du lac. Comment trouver une veine d'eau pour un puits artésien, si ce n'est pas l'eau du lac qui alimentera le puits?

On devrait inviter ces «lologues» à connaître la vie de forêt. Les Indiens vivent près des cours d'eau, et l'eau ne les rend pas malades. C'est plutôt l'alcool qui leur fait du tort.

Je vous encourage, M. Bellemare, à continuer votre campagne contre les règlements concoctés par des personnes qui ne sont jamais sorties de leur tour d'ivoire.

Fernand Lampron

Israël profite du 11 septembre

Je suis infiniment triste de ce qui se passe au Proche-Orient, d'autant plus que la presse nord-américaine n'en a que pour Israël; on a droit à un black out quasi total et seules sont diffusées les images censurées par les Israéliens ou nos propriétaires de la nouvelle.

Nous assistons sans réagir au massacre des Palestiniens et à la motivation de cette action: la spoliation par Israël du territoire palestinien. Les Juifs, puisqu'il faut bien les appeler ainsi, au risque de me faire traiter d'antisémite, ont profité du 11 septembre pour emboîter le pas à Bush le cowboy. Le sanguinaire Ariel Sharon, qui a fait ses preuves antérieurement en envahissant des camps de réfugiés avec ses tanks, se montre digne d'une réputation qui plaît aux Israéliens puisqu'ils l'ont élu. Il emboîte le pas aux USA et, au nom de l'antiterrorisme, sème la terreur partout en Palestine.

La timide protestation américaine ne semble pas émouvoir Ariel; serait-ce que le Mossad a des photos inédites et interdites de l'évacuation des premiers prisonniers talibans vers Guantanamo? Souvenez-vous, en pleine nuit, toute caméra interdite, aucune lumière sur la base... Peut-être les a-t-on un peu aidés avec des civières. Je crains que la communauté juive n'ait à se repentir des abominations qu'elle fait subir au peuple palestinien; ils doivent pourtant se souvenir.

J'étais très sympathique à la cause juive mais, comme le poète, je sens monter en moi, entre la chair et l'os, la colère. Les Palestiniens m'apparaissent comme des patriotes mal équipés face à une armée des plus puissantes, et à la soif expansionniste du sionisme il ne leur reste que le désespoir.

Camille Paré
Beaumont

Le téléphone cellulaire dans l'auto

Il y a longtemps que je voulais faire part de mes commentaires à mon gouvernement au sujet du téléphone cellulaire.

Je suis un utilisateur régulier du téléphone cellulaire dans une voiture et je voudrais que mon gouvernement établisse un projet de loi obligeant tous les utilisateurs de ce type de communication de le faire avec un module main libre. Effectuant plusieurs essais sans mon module main libre durant la conduite de mon véhicule, je constate qu'il devient extrêmement précaire, car:

- 1) le fait d'avoir un téléphone sur le côté de la tête diminue la visibilité sur un côté ou l'autre du véhicule;
- 2) cela augmente l'angle du point mort d'un côté ou l'autre;
- 3) le fait d'avoir un téléphone sur le côté de la tête incline la tête et change considérablement la façon de conduire le véhicule (j'ai vu la majorité des gens avec un téléphone cellulaire sur le côté de la tête faire des zigzags sur la route);
- 4) l'écoute d'un interlocuteur par le téléphone cellulaire pendant la conduite est très difficile à cause des différents bruits constants à l'intérieur du véhicule et de la fatigue d'avoir le bras plié. Cela oblige le conducteur à se concentrer pour parler fort, à aiguïser son sens de l'ouïe pour comprendre ce qu'on lui dit et à changer d'oreille constamment. Il ne lui reste que l'attention de la vue sur la route. Il devient alors totalement sourd pendant la conduite de son véhicule.

Pour l'instant, de ma voiture, je montre mon unité main libre à ces personnes dan-

gereuses qui n'en ont pas afin qu'elles comprennent qu'elles constituent un danger.

Il n'y a personne au monde qui me fera dire ou penser que le téléphone cellulaire sans la main libre n'est pas une cause d'accident. S'il n'est pas tout le temps une cause, il est souvent une conséquence. Ne jouons pas trop avec les mots.

Stephen Charbonneau
Québec

Que les victimes parlent!

À la suite de la lettre de M. François McCauley, de Trois-Rivières, «Pédophilie. Les catholiques américains ébranlés» (voir LE SOLEIL du 7 avril), je désire donner mon opinion.

Tout d'abord, j'aimerais ajouter: les catholiques canadiens. Il serait temps que l'on se dise les vraies affaires, ici, au Québec. Oui, il faut s'ouvrir les yeux. Parlons-en, M. McCauley.

Qui, autrefois, portait des jugements définitifs, vindicatifs et sans indulgence sur ces «filles-mères pécheresses»? Elles devaient expier leur péché de la chair, dans de grandes souffrances de l'enfance et ensuite abandonner la chair de leur chair, cet enfant du péché, cet enfant bâtarde. Tout cela pour sauver les apparences des bons catholiques.

Vous parlez du «roi dollar compensatoire» et vous y voyez «le bout du nez de motifs moins nobles». Je vous ferai remarquer que ce ne sont certainement pas les victimes qui auront le magot. On n'a qu'à constater ce qui se passe avec les orphelins de Duplessis. À qui profitait la vente des bébés abandonnés vers les États-Unis? À des familles riches! À qui profitaient les subventions fédérales pour ces orphelins sains d'esprit que l'on a étiquetés «malades mentaux» et privés d'éducation et d'instruction? Et, en prime, certains ont dû subir sévices physiques et sexuels. Peut-on s'en parler?

Vous écrivez: «Il me semble urgent de rappeler que la valeur fondamentale d'une doctrine spirituelle ou morale ne dépend pas de la valeur personnelle de ceux qui la proposent, même si on peut légitimement espérer qu'ils soient à la hauteur de leur discours.» Qui demandait et imposait la loi du silence? En effet: «Faites ce que je dis et non ce que je fais», c'est le message de saint Paul, n'est-ce pas?

Vous poursuivez: «Il faut laisser la justice suivre son cours sereinement.» Mais «là où il y a des hommes, dit la sagesse populaire, il y a de l'hommerie!» Qui administre cette justice, ici-bas? Combien d'innocentes victimes ont demandé protection? Qui les a protégées?

Et, vous continuez: «Au Québec, parfois avec une rage infantile, on a tellement «bouffé du curé...» Vous croyez? Infantile? Quand on obligeait les couples à mettre des enfants au monde jusqu'au péril de la vie des jeunes mamans. Infantile?

Comme je peux le constater, il y a des péchés de la chair plus graves que d'autres. Je me demande si ce n'est pas un juste retour du balancier de la justice humaine. Finie la loi du silence! Que les victimes parlent!

Cécile Beaulieu
Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs

Journal LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

Adresse électronique: opinion@lesoleil.com

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Jeunes femmes en quête d'un bon parti

La mode a été lancée par l'organisateur en chef des libéraux, Pierre Bibeau, lui-même conjoint d'une jeune députée, Line Beauchamp. Maintenant, tous les partis sont à la recherche de jeunes candidates. Et dans la circonscription d'Anjou, cela prend des allures de gaspillage de talent !

Les sept élections partielles de l'an dernier et du 15 avril prochain auront permis au Parti libéral du Québec d'amener au moins cinq femmes, peut-être six, à l'Assemblée nationale. En quelques mois, la proportion des femmes sera ainsi passée de 20 à 27 ou 28 % du groupe parlementaire libéral. L'idéal, que vise aussi le Parti québécois, serait d'en avoir 50 %.

« Nous on n'en parle pas, on le fait », dit Bibeau qui semble effectivement connaître plus de succès que son homologue péquiste en ce moment, mais qui avait aussi du rattrapage à faire. Sa candidate dans la circonscription de Viger — Anna Maneuso — caracole vers un triomphe sans gloire tant sa lutte est sans péril ! La jeune avocate de 30 ans est en effet la seule à faire campagne dans une circonscription qui disparaîtra dans quelques mois.

Dans la circonscription d'Anjou, Lise Thériault semble elle aussi se diri-

ger vers une victoire, quoique plus serrée, contre la péquiste Aude Vézina. En fait, les trois partis présentent des candidates, jeunes de surcroît, qui feraient sûrement d'excellentes représentantes à l'Assemblée nationale.

□ Lise Thériault, 36 ans, a été très engagée dans les milieux d'affaires de l'est de l'île de Montréal, où elle a d'ailleurs lancé son propre journal. Elle est de ce genre de bête politique que tous les partis courtisent — Pierre Bourque au municipal, le PQ, puis le PLQ ! Elle a fait de la santé et du problème des garderies — des listes d'attente jusqu'en 2004 à Anjou ! — son cheval de bataille. Mais elle aurait pu se laisser aller sur la vague de mécontentement à l'égard du gouvernement dans cette ville fusionnée de force à Montréal.

□ Aude Vézina, 27 ans, est avocate et conseillère juridique pour l'Association des enseignants du Nouveau-Québec. Enceinte de sept mois, elle fait campagne au vent et au froid avec beaucoup de courage. Le Parti québécois tente de rappeler à la mémoire des électeurs la fraude électorale qui a permis à Jean-Sébastien Lamoureux de l'emporter de justesse en 1998. Mais le principal adversaire de M^{me} Vézina, c'est « le décrochage politique, une sorte de déprime incompréhensible » qui



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

mine le moral des troupes. De fait, ce n'était pas l'enthousiasme au quartier général du PQ quand j'y suis passé la semaine dernière.

□ Dans ce contexte, Nathalie Proulx n'a rien à perdre. Vingt-sept ans elle aussi, chimiste, employée d'une entreprise fabriquant du matériel de laboratoire, elle représente, encore mieux que les deux autres, le Québec du XXI^e siècle. Elle ne se sent pas du tout sacrifiée et affirme que les électeurs d'Anjou sont bien contents, grâce à elle, de pouvoir voter autre chose que libéral ou péquiste. Elle lutte cependant contre le « vote stratégique », un vote libéral motivé par le désir de donner une leçon au gouvernement.

Voilà trois femmes qui sont toutes capables de faire un bon député d'An-

jou. En fait, avec Anna Maneuso qui sera élue lundi soir dans Viger, cette campagne électorale aura fait découvrir, à Montréal, au moins quatre excellentes candidates dont deux ou trois ne feront peut-être jamais carrière à l'Assemblée nationale.

Au début des années 1980, les places étaient tellement rares pour les femmes en politique que le chef libéral, Claude Ryan, avait songé à leur réserver des circonscriptions. Aujourd'hui, il y a trop de bonnes candidates et elles n'aiment pas beaucoup qu'on les identifie comme des représentantes des femmes. Elles se disent d'abord « la meilleure personne » pour siéger à l'Assemblée nationale.

Elles n'empêcheront cependant pas les chefs politiques, et leurs stratégies, de se servir d'elles pour démontrer leur ouverture d'esprit aux questions féminines et à la jeunesse. En fait, nous sommes peut-être entrés dans le sprint final des partis politiques vers l'égalité absolue des sexes à l'Assemblée nationale. Le test reste cependant à venir...

LE CAS ROCHEFORT

On a fait grand cas de l'élection de Nathalie Rochefort, 31 ans, « la plus jeune femme de l'Assemblée nationale » dans la circonscription de Mercier. Mais on n'en a pas beaucoup entendu parler depuis. Pire en-

core, il ne faut pas pousser beaucoup les stratégies libérales pour leur faire admettre qu'elle ne conservera pas son siège après la prochaine élection générale.

On pourrait aussi évoquer le sort de Julie Boulet et de Françoise Gauthier, élues l'une et l'autre dans Lavoie et dans Jonquière en octobre dernier. Et quand les stratégies libérales lancent maintenant des noms de futurs candidats-vedettes pour combler des postes de ministres importants, il s'agit rarement de femmes !

L'ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, se demandait s'il ne faudrait pas fonder un parti politique pour les féministes de gauche. Ce ne serait pas forcément une bonne idée. Mais au nombre que ces femmes seront bientôt à l'Assemblée nationale — au moins 32 — elles pourraient former ce qu'on appelle à Ottawa « le caucus des femmes ». Passant par-dessus la ligne des partis, elles peuvent faire front commun sur des questions d'importance particulière pour elles.

« Irréaliste », disent les vieux routiers. Justement, la nouvelle génération qui arrive depuis quelques années à l'Assemblée nationale pourrait bien changer quelques vieilles habitudes...

Cesser la guerre, risquer la paix

Jacques Berthelet, C.S.V.

Evêque de Saint-Jean-Longueuil et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

C'est avec une immense tristesse et une vive inquiétude que les évêques catholiques du Canada voient s'aggraver la situation conflictuelle au Moyen-Orient. La guerre ne conduit jamais à la paix. Le terrorisme constitue la plus aveugle et la plus inacceptable atteinte à la vie de personnes le plus souvent innocentes et sans défense. Le sabotage de la paix porte atteinte à la dignité des peuples en conflit. Les hésitations de la communauté internationale minent la crédibilité des institutions chargées de promouvoir et de maintenir la paix.

Cette terre devenue un champ de bataille est pourtant une Terre sainte, un lieu sacré pour les trois grandes religions monothéistes. Sur cette terre, deux peuples ont le droit de vivre en sécurité et en harmonie, dans le respect mutuel et la reconnaissance l'un de l'autre. Ils ont aussi besoin d'être gouvernés avec sagesse, contrôlant les extrémismes irraisonnés, les radicalismes qui divisent, les violences qui tuent.

Dans son message de Pâques, le pape Jean-Paul II déclarait : « La guerre ne résout rien, elle ne fait que provoquer plus de souffrances et une propagation de la mort ; les rétorsions et les représailles ne servent à rien... Je vous demande d'agir pour que la paix arrête la dramatique spirale des injustices et des meurtres qui ensanglantent la Terre sainte, précipitée une nouvelle fois, au cours des derniers jours, dans l'horreur et le désespoir ».

Déjà, le 10 janvier dernier, s'adressant au Corps diplomatique, le Saint-Père affirmait : « Personne ne peut demeurer indifférent à l'injustice dont le peuple palestinien a été victime depuis plus de 50 ans. Personne ne peut nier au peuple d'Israël le droit de vivre en sécurité. Mais personne ne peut oublier non plus les victimes innocentes qui, des deux côtés, tombent jour après jour sous les coups de la violence. Les armes et les attaques sanglantes ne constitueront jamais les bons moyens pour amener l'autre partie à un règlement politique. La logique de la loi de la vengeance n'est pas non plus capable de conduire à des chemins de paix ».

Nous supplions donc le gouvernement du Canada de prendre les initiatives nécessaires pour que cesse la guerre et que soit pris le risque de la paix au Moyen-Orient, prévenant ainsi l'extension du conflit et favorisant le retour à des négociations sur la base des résolutions des Nations unies et des accords qui, à Madrid comme à Oslo, avaient suscité tant d'espoir de paix.



C'est la piètre performance économique du Canada qui serait à l'origine de la disparité des coûts des médicaments.

Campagne trop facile contre l'industrie des médicaments

Loin d'être trop élevé, leur coût serait trop bas au Canada

Jean-Luc Migué

Senior Fellow, Fraser Institute

Le donquichottisme vient de trouver un autre moulin à abattre : les pharmaceutiques. (L'étude de L.-P. Lauzon marque des points, LE SOLEIL, 5 avril 2002, A7). Le coût des médicaments aurait augmenté trop vite depuis 25 ans (1267 %) et devient donc prohibitif. Statistique pour statistique, notre héros s'abstient de mentionner que « le coût des taxes » a augmenté de 5100 % pour le contribuable dont le revenu serait passé de la moitié du revenu moyen en 1961 à deux fois le revenu moyen en 1998.

En réalité, l'analyse de cette industrie inspire des réflexions qui pour la plupart contredisent la science occulte de ses adversaires. Loin d'être trop élevé, le coût des médicaments est trop bas au Canada, pour des raisons à la fois artificielles (réglementation d'État) et fondamentales (bas revenus canadiens). Les médicaments sont de plus en plus la méthode la plus effective et la moins coûteuse de traiter les maladies. Cette réalité reste invisible aux observateurs simplistes qui omettent d'incorporer le coût d'opportunité (temps, souffrances et mort) de la maladie et du traitement. Si l'adoption d'un médicament (comme de toute autre innovation technologique) haussait le coût du traitement, elle ne se ferait jamais.

COÛT COMPARATIF

Les médias relatent comme un objet d'orgueil national les expéditions de vieillards américains au Canada, à la recherche de médicaments à bas prix. Nous disposons, grâce au Fraser Institute, de données récentes sur les prix comparatifs des médicaments au Canada et aux États-Unis. Il s'avère au total que, sur les 60 médicaments d'ordonnance les plus consommés aux États-Unis, les prix au détail et au gros des médicaments de marque exclusive, qu'ils soient encore brevetés ou pas, sont sensiblement plus élevés aux États-Unis qu'au Canada, tandis que les génériques (la pénicilline par exemple) s'y vendent à un prix inférieur. Ce qui permet aux auteurs d'affirmer qu'il en coûterait plus cher à l'Américain

moyen, compte tenu de la pondération qu'il donne aux différents médicaments dans ses achats, s'il avait à payer le prix canadien. 46 % des ordonnances émises aux États-Unis portent sur des médicaments génériques.

POURQUOI L'ÉCART DE PRIX ?

Pourquoi les prix des médicaments brevetés sont-ils supérieurs aux États-Unis ? Le Patented Medicine Prices Review Board, qui impose son monopole d'achat et le contrôle des prix des médicaments brevetés au Canada, aime s'arroger le mérite de cette disparité. Il n'est que la mouche du coche. Le fait est que l'évolution du prix des médicaments ne diffère pas de l'évolution d'un grand nombre d'autres produits qui reposent sur la propriété intellectuelle et qui se vendent régulièrement moins cher au Canada. À titre d'illustration, le logiciel de comptabilité Quicken de Intuit se vendait récemment 34,95 \$ aux États-Unis plutôt que 20 \$ au Canada. Même les voitures se vendent moins cher au Canada qu'aux États-Unis.

Il faut souligner la caractéristique distinctive des industries en cause, celle des logiciels, des écrits originaux, des médicaments, des services Internet, etc. Tous ces secteurs se distinguent par le phénomène des coûts décroissants. La part du lion des coûts de production prend la forme de frais d'invention, de recherche et de mise au point. En contrepartie, les coûts de manufacture et de distribution sont négligeables. Dans le cas particulier des médicaments, la tâche d'amener un nouveau médicament sur le marché coûte en moyenne 500 millions \$, fardeau en partie attribuable aux obstacles que le Food and Drug Administration oppose à la mise au point rapide d'un médicament, tandis que la fabrication du produit, une fois mis au point, coûte souvent quelques sous l'unité à peine.

Dans tous les cas où ce conditionnement s'observe, l'entreprise novatrice dispose d'un moyen pour recouvrer ses frais de recherche : discriminer par le prix entre ses différents marchés, dans la mesure du possible. Comment distinguerait-il ses différents marchés ? Essentiellement par le revenu des acheteurs qui les composent.

Or, en raison des politiques canadiennes de fiscalité et de réglementation qui ont déprimé le dollar canadien à 63 cents US et rabattu le revenu personnel canadien à plus de 25 % en dessous du revenu américain, les pharmaceutiques américaines maximiseront la valeur de leurs ventes en vendant leurs produits moins cher au Canada. Soit dit en passant, les médicaments se vendent aussi moins cher au Mexique et en Europe qu'aux États-Unis. C'est donc la piètre performance économique du Canada qui est à l'origine de la disparité qui fait scandale dans les milieux bien-pensants, non pas les bons offices du régulateur canadien.

COROLLAIRE POLITIQUE

Cette évaluation des choses comporte une leçon pour le Canada, et en fait pour tout l'univers non américain. L'aménagement actuel signifie que les consommateurs américains subventionnent leurs contreparties canadiennes. Les nostalgiques du marxisme devraient se réjouir d'un aménagement qui applique la consigne socialiste : à chacun suivant ses besoins, de chacun suivant ses moyens. Les Américains portent les coûts fixes et variables de l'introduction de nouveaux produits sur le marché nord-américain ; nous n'assumons que les coûts variables.

La contribution du Canada à l'effort novateur en matière de médicaments d'ordonnance est négligeable

Si tous les pays imitaient le Canada, c'est la population du monde entier qui en hériterait souffrances prolongées, difficultés supplémentaires de rester productifs et mortalité accrue.

Dans les conditions présentes, seul le manufacturier américain d'un médicament ou son agent détient le pouvoir d'écouler son produit sur le marché américain. Si le US Health and Human Resources s'avaisait d'approuver l'application de la Medicine Equity and Drug Safety Act signée par le président en octobre 2000, l'importation aux États-Unis de médicaments à rabais du Cana-

da deviendrait légalement possible. Il pourrait s'avérer profitable à un grossiste canadien de s'approvisionner de ce médicament au prix canadien, pour le réintroduire à profit sur le marché américain. Les conséquences de cette décision « politique » peuvent se révéler désastreuses pour le Canada.

À 2 % du marché mondial des médicaments d'ordonnance, le Canada constitue un marché marginal pour les fabricants américains. On doit prévoir qu'ils choisiront de cesser d'exporter leurs produits au Canada, plutôt que de se laisser couper l'herbe sous le pied par leurs propres médicaments réimportés... à moins que le très politique Review Board laisse le prix canadien monter au niveau du prix américain. On connaîtrait chez nous une inflation immédiate des prix et le ralentissement supplémentaire de l'innovation. Par la même occasion, le Board aurait signé son arrêt de mort.

Les investissements des pharmaceutiques multinationales (produits brevetés) en recherche et développement au Canada risqueraient aussi de se tarir complètement. Dans la mesure où la nouvelle loi américaine laisse aux fabricants canadiens le loisir d'envahir à rabais le marché américain, on doit prévoir que le manufacturier américain préférera fermer boutique au Canada.

CONCLUSION

L'un des corollaires de ce survol est que les différences de prix entre les pays ne sont pas aussi marquées que l'opinion courante le laisse entendre. Un deuxième corollaire veut qu'en conséquence du contrôle des prix et du marchandage qui l'accompagne entre les fabricants américains et le monopole d'État canadien, c'est souvent le rationnement des médicaments, l'accès différé aux médicaments les plus novateurs, le gonflement du prix des génériques et le ralentissement de la recherche, qui s'ensuivent au Canada et en Europe. De Berlin à Montréal, en passant par Londres, on observe cet aboutissement, en matière de médicaments contre le cancer en particulier. La contribution du Canada à l'effort novateur en matière de médicaments d'ordonnance est négligeable.

mazda L'ÉVÉNEMENT le printemps S'ÉCLATE



« Les meilleurs achats de leur catégorie »

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

0\$

AUCUN PAIEMENT AVANT

90 JOURS*

AU FINANCEMENT À L'ACHAT SEULEMENT*



« La voiture de l'année »

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

Mazda Protegé5 2002

Équipée pour l'action: • Roues de 16 po en alliage • Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Compte-tours • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Ensemble GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards • Essuie-glace de lunette • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et téléverrouillage • Indicateurs du tableau de bord à fond blanc • Et plus encore

Louez à partir de

249\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1995\$

OU

Obtenez

1,9%†

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

« La voiture la plus vendue
au Québec en 2001 »*

Meilleure voiture
économique



Association des Journalistes
Automobile du Canada



Mazda Protegé SE 2002

Louez à partir de

189\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1995\$

OU

Obtenez

1,9%†

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

Équipée pour le plaisir: • Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

Puissant moteur de 2 L et 130 ch de série sur les modèles LX et ES

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

* Rapport de l'IAAC.

† Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Offre de financement également disponible sur les Protegé LX et ES 2002 neuves. Autres taux de financement disponibles. ** L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 90 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé5 2002 (modèle 95T552R400) et des Mazda Protegé SE 2002 (modèle 94XMS2R400) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 300\$ (Protegé5) et de 250\$ (Protegé SE) exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 18 mars 2002.

LOCATION
Personnalisable
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS

L'EST ET LA CÔTE-NORD

ALUMINERIE ALOUETTE, PHASE 2

Le Port de Sept-Îles investit 30 millions \$

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Le Port de Sept-Îles devra investir plus de 30 millions \$ afin de répondre à l'accroissement des activités principalement dues à la venue de la seconde phase de l'aluminerie Alouette de Sept-Îles.

La nouvelle usine devra être en fonction en 2005. Elle produira 540 000 tonnes d'aluminium, soit 307 000 tonnes de plus qu'actuellement. Le quai de la Relance ne pourra plus répondre à la demande étant trop petit. Des ouvrages seront nécessaires afin d'accueillir adéquatement le trafic supplémentaire des importations et des exportations.

La facture de 30 millions \$ sera absorbée par le Port de Sept-Îles. Il s'agit d'une somme considérable pour l'administration portuaire locale qui a un chiffre d'affaires de 8,2 M\$. Les administrateurs du port souhaitent une participation du gouvernement fédéral.

Pour sa part, Sept-Îles maintient son congé d'impôt de cinq ans à l'alumine-

rie Alouette sur la valeur ajoutée à ses installations qui voisinent 160 M\$. Alouette paie près de 5 millions \$ en taxes par année.

Chaque année, plus de 700 navires profitent des installations portuaires septiliennes. Les bateaux mouillent dans cette baie en eau profonde de forme circulaire qui regroupe les sept îles donnant un accès direct à l'océan Atlantique par le golfe Saint-Laurent, et ce, à longueur d'année.

Au cours de la dernière décennie, le port a manutentionné une moyenne de 22 millions de tonnes de marchandises par année, soit le deuxième plus fort tonnage au Canada, derrière Vancouver mais devant Québec et Montréal.

L'agrandissement de l'usine au coût de 1,4 milliard \$ permettra d'ajouter 340 emplois très bien rémunérés aux 580 actuels. Au-delà de 2500 emplois seront créés durant les travaux de construction, dont les travaux préliminaires.

**Des investissements
qui permettent de transformer
le métal gris en or blanc**

sur le site doivent commencer dès la fin de l'été 2002 et un an plus tard pour les grands travaux.

Située à Pointe-Noire, en face de Sept-Îles, Alouette entraîne des re-

tombées de 70 millions \$ par année depuis sa construction en 1991. La seconde phase apportera 25 millions \$ supplémentaires à l'économie régionale, sans compter les emplois additionnels rattachés au secteur de la deuxième et troisième transformation du métal gris. Alouette s'est engagée à créer 1010 emplois d'ici 10 ans dans la transformation de l'or blanc, dont 160 sur la Côte-Nord. De ce nombre, une trentaine d'emplois seront réservés aux Innus de la réserve amérindienne de Uashat-Maliotenam, près de Sept-Îles. Les autres emplois seront créés ailleurs au Québec, principalement au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



François Corriveau (ADQ), Louise Levasseur (PQ) et Isabelle Melançon (PLQ) se sont affrontés hier à la radio.

DÉBAT PRÉ-ÉLECTORAL DANS SAGUENAY

Empoignade de trois jeunes loups

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Les jeunes loups ont fait sentir leur présence dans le débat des trois candidats à l'élection complémentaire dans Saguenay. L'adéquate François Corriveau et la libérale Isabelle Melançon ont mis la pression sur la péquiste Louise Levasseur et ils n'ont pas hésité à s'affronter directement.

Dès l'amorce de ce débat d'une heure, organisé par la station CHLC-FM de Baie-Comeau, M^{me} Melançon a pris l'offensive en affirmant qu'elle se demandait si elle allait affronter Bernard Landry et Mario Dumont dans ce débat, étant donné l'omniprésence des deux chefs dans la circonscription. M. Corriveau a répliqué que l'ADQ ne cachait pas son chef. « Quand on a un atout, il faut s'en servir », a-t-il lancé.

La libérale a reproché à l'adéquate, de faire un peu trop étalage de ses origines baie-comoises et de ne pas reconnaître à sa juste valeur l'apport des gens de l'extérieur qui ont contribué au développement de la Côte-Nord. M. Corriveau semblait plutôt étonné qu'on l'interpelle sur ce point.

Autre point de discorde entre les deux jeunes candidats, les redevances tirées de l'exploitation des ressources naturelles et versées à la région. M^{me} Melançon, qui a indiqué que la Côte-Nord reçoit déjà 56 % de ces redevances, s'est encore moquée du programme adéquate, qui parle plutôt de 30 %. M. Corriveau a précisé que son pro-

gramme parle plutôt de verser 30 % des redevances déjà redonnées à la région dans un fonds qui y serait et qui servirait exclusivement à la diversification de l'économie.

Dans cette empoignade comme dans les précédentes, Louise Levasseur est restée sagement à l'écart, n'intervenant pas si elle n'était pas directement interrogée. La péquiste a d'ailleurs expliqué qu'elle n'était pas entrée en politique pour parler d'elle, mais pour faire avancer des dossiers.

Cela n'a pas empêché M^{me} Levasseur d'essayer plusieurs questions de ses rivaux sur le bilan du gouvernement péquiste. Le dossier d'Alcoa est évidemment revenu sur le tapis. Première à s'exprimer, la candidate péquiste a rappelé que la modernisation de l'usine de Baie-Comeau est indispensable, mais qu'elle doit être accompagnée de projets de deuxième transformation qui doivent se faire ici et non à Deschambault, comme l'a laissé entendre la compagnie.

Ses adversaires ont rapidement relevé cette allusion. « Alcoa a été claire et a dit que les projets de Deschambault et Baie-Comeau étaient liés. Vous n'êtes même pas capables de travailler en concertation avec les grandes compagnies », lui a lancé M^{me} Melançon, qui a reproché au gouvernement d'avoir créé « une fausse course aux mégawatts. » M^{me} Levasseur, qui a préféré mettre l'accent sur son programme et son en-

gagement personnel plutôt que sur les réalisations gouvernementales, a pressé à un certain moment M. Corriveau, lui demandant comment il ferait pour défendre les intérêts de Saguenay puisque comme député de l'ADQ, il ne disposerait que de cinq minutes par semaine pour poser des questions à l'Assemblée nationale.

L'adéquate en a profité pour servir la meilleure réplique du débat. « Cinq minutes par semaine, c'est encore plus que n'importe quel député péquiste ou libéral a pris pour défendre la Côte-Nord au cours des 25 dernières années. »

Les trois organisations amorçaient le blitz de fin de campagne avec cette journée de débats, puisque la Chambre de commerce en tenait un autre plus tard en soirée. Du côté péquiste, le ministre Sylvain Simard débarquera aujourd'hui. Le premier ministre Bernard Landry sera de retour samedi pour un cocktail alors que l'organisateur en chef Romain Bertrand arrive vendredi et demeure jusqu'à mardi.

Pour l'ADQ, le chef Mario Dumont donne un dernier coup à compter de demain dans la circonscription, où il visitera une autre fois toutes les localités d'ici le scrutin. Il sera lui aussi à Baie-Comeau pour le dévoilement des résultats lundi. Quant aux libéraux, le chef Jean Charest sera également de retour à Baie-Comeau jeudi et vendredi.

**Blitz de
ministres
pour la fin
de la
campagne**

DÉPLACEMENTS POUR RECEVOIR DES SOINS

Le ministre Levine promet une hausse des allocations

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le ministre délégué à la Santé, David Levine, s'est engagé à bonifier les remboursements accordés aux gens des régions qui doivent se rendre à l'extérieur pour recevoir des soins de santé. Le ministre a fait cette promesse hier au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau.

M. Levine a indiqué avoir été sensibilisé à ce problème par la candidate péquiste à l'élection complémentaire, Louise Levasseur, qui lui a décrit à quel point les coûts de déplacement à l'extérieur pour bénéficier de soins inexistants sur la Côte-Nord peuvent faire mal à un budget familial. Les parents qui accompagnent un patient reçoivent actuellement moins de 100 \$ par jour pour couvrir leurs frais, ce qui est évidemment insuffisant pour payer l'es-

sence, l'hébergement, les repas et compenser les journées de travail perdues.

« J'ai donné ma garantie à M^{me} Levasseur de donner des tarifs appropriés. Ce n'est pas correct que des citoyens aient à payer pour aller chercher des services de santé à l'extérieur », a indiqué le ministre délégué, qui a ajouté que la santé était un droit et non un privilège.

La question de l'appareil à résonance magnétique réclamé par le CHRBC a été abordée par David Levine. Le ministre a signalé que le dossier progresse bien dans les dédales ministériels et que cet appareil aiderait au recrutement de spécialistes. Car le problème du recrutement en région n'en est pas un de financement, mais bien de création de masse critique de médecins.

Le président du conseil d'administration du CHRBC, François Désy, a rappelé au ministre que l'absence

d'appareils de haute technologie à Baie-Comeau constitue un lourd handicap pour l'hôpital quand vient le temps d'attirer les jeunes médecins. « C'est la première question que posent les finissants, a dit M. Désy. Quand ils apprennent qu'on n'a pas la résonance magnétique, ils disent qu'ils viendront nous visiter quand nous l'aurons », a lancé M. Désy.

M. Levine était à Baie-Comeau pour annoncer une subvention de 620 000 \$ pour l'ajout de cinq nouveaux lits à l'unité psychiatrique de l'hôpital. L'établissement a également reçu près de 200 000 \$ pour moderniser son système de paie et son système téléphonique, devenu désuet au fil des ans.

Le Centre de santé des Nord-Côtiens bénéficie de 75 000 \$ pour améliorer l'informatisation de son système d'archives par l'acquisition de logiciels spécialisés.

CÔTE-NORD

17 % des travailleurs prendront leur retraite d'ici 7 ans

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — D'ici sept ans, quelque 2250 travailleurs spécialisés de la Côte-Nord prendront leur retraite, ce qui représente 17 % de la main-d'œuvre spécialisée. Les perspectives d'emplois seront donc très intéressantes pour les jeunes qui voudront prendre leur place sur le marché du travail.

C'est une des conclusions d'une vaste enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre réalisée dans les principales entreprises de la Côte-Nord, et menée par plusieurs partenaires, dont la Chambre de commerce de Sept-Îles, les commissions scolaires de la Côte-Nord et Emploi-Québec.

Les secteurs les plus touchés seront les mines, la forêt, l'enseignement et la santé. « Dans certains secteurs, l'enquête nous indique que plus du quart de la main-d'œuvre partira à la retraite d'ici 2008. Il faut donc penser à assurer le transfert des connaissances du personnel plus expérimenté aux plus jeunes. Des travailleurs seront formés comme compagnons afin d'assurer ce transfert avant leur départ à la retraite », a déclaré la ministre déléguée à l'Emploi, M^{me} Agnès Maltais, en déposant l'étude.

La ministre a profité de son passage sur la Côte-Nord pour dévoiler la stratégie d'intervention de son gouvernement afin de combler les postes qui seront laissés vacants.

Emploi-Québec fera équipe avec les employeurs de la région pour dresser un portrait de la situation et recruter du personnel, ce qui freinera l'exode des jeunes vers les grands centres.

Le gouvernement tentera aussi de sensibiliser les milieux de travail à l'accueil de stagiaires afin d'intéresser les jeunes aux emplois disponibles dans cette immense région s'étendant de Ta-

doussac à Blanc-Sablon qui compte une population de 100 000 habitants.

De plus, les commissions scolaires offriront des cours sur mesure ou adaptés au secondaire, au collégial et à l'université afin de former les futurs travailleurs. En 1997, lors de la première étude sur l'érosion de la main-d'œuvre, les cégeps de la région avaient mentionné que les programmes qu'ils dispensaient étaient bien adaptés aux besoins des employeurs de la région.

Des recherches démontrent que les études supérieures ont une incidence considérable sur la situation liée au marché du travail. Preuve que la formation est garante des emplois de demain : des statistiques fédérales indiquent que le taux de chômage est de 24 % chez ceux qui ont un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année. Les diplômés d'une école de métier se trouvent un emploi dans une proportion de 88 %, alors que le chômage chez les universitaires est de seulement 6 %.

Les secteurs de l'hébergement, de la restauration et du commerce de détail n'ont pas été sondés puisqu'ils n'exigent pas de diplôme particulier et que la main-d'œuvre y est généralement jeune. Les administrations fédérale et provinciale ont aussi été écartées car l'information sur l'âge et l'ancienneté des fonctionnaires est centralisée.

Travaux au cégep de Matane



COLLABORATION SPÉCIALE, HENRI MICHAUD

Le gouvernement québécois versera 400 000 \$ au cégep de Matane pour la réalisation de travaux majeurs dans son département de photographie. Les nouveaux locaux devraient être prêts pour la session d'automne 2003. Le cégep accueille 112 étudiants, dont Nancy Ouellet et Mélanie Dussault, qui posent avec le député Matthias Rioux et le directeur de l'établissement, Jean-Pierre Clermont. H.M.

Vous aimez les contacts ?



FORFAIT MOBILITÉ WEEK-ENDS

25\$ par mois

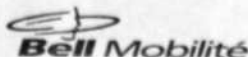
- Week-ends illimités
- 150 minutes en semaine par mois
- 150 minutes d'interurbain le week-end par mois
- Services Appel en attente, Conférence à trois, Renvoi automatique, Centre de messages Express et M. Secours inclus
- Accès illimité à Internet mobile pendant 2 mois
- Téléphone Audiovox CDM-9100 pour 19 \$

Détails dans les magasins Espace Bell et Bell Mobilité, au 1 888 4MOBILE ou à bell.ca/weekends

allez-y



Offre valide jusqu'au 5 mai 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Photo non contractuelle. Le prix et l'offre peuvent être modifiés sans préavis. S'applique aux appels vocaux locaux en provenance du Canada seulement. Un minimum d'une minute est facturé au tarif courant pour tous les appels faits ou reçus, y compris l'utilisation du service Internet mobile, les autres minutes sont facturées à la seconde. Horaire week-end : vendredi 18 h au lundi 8 h. Les frais d'interurbain à l'extérieur de cette offre de promotion, les frais d'itinérance, les taxes, les frais d'activations et les frais d'accès au réseau sont en sus. Ces services sont offerts gratuitement durant la période indiquée : Centre de messages Express (12 mois avec contrat de 12 ou 24 mois), Internet mobile (2 mois) et M. Secours (3 mois). Le tarif alors en vigueur s'appliquera par la suite. *Après remise postale ou promotion sur les nouvelles activations et avec contrat de 24 mois. Offert avec les forfaits postpayés de 25 \$ et plus. Taxes sur le prix de l'appareil, avant la remise postale ou la promotion, en sus.



Alma
Cellulaire Chic
952, du Pont Nord
(418) 668-7771

Beauport
Inter Cellulaire enr.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Lévis
La Celluboutique Rive-Sud
104, route Président-Kennedy
Bureau 101
(418) 837-0222

Novicom Technologie
6610, boul. de la Rive-Sud
(418) 838-3999

Québec
CBCI Telecom inc.
710, rue Bouvier,
bureau 103
(418) 626-1800

Celluboutique Hamel
4885, boul. Wilfrid-Hamel
(418) 871-7776

Roberval
Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606

St-Nicolas
La Celluboutique Rive-Sud
585, Route 116 (103)
(418) 831-2355

Vanier
La Celluboutique
850, boul. Pierre-Bertrand
Bureau 150
(418) 682-2355

Aussi offert dans les
magasins Espace Bell.